

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 07/03/2025

ID : 091-219106598-20250307-DEL202506-DE



• BONDOUFLE • CESSON • COMBS-LA-VILLE • CORBEIL-ESSONNES • ÉTIOLLES • ÉVRY-COURCOURONNES • GRIGNY • LE COUDRAY-MONTCEAUX • LIEUSAINTE • LISSES • MOISSY-CRAMAYEL • MORSANG-SUR-SEINE • NANDY • RÉAU • RIS-ORANGIS • SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL • SAINT-PIERRE-DU-PERRAY • SAINTRY-SUR-SEINE • SAVIGNY-LE-TEMPLE • SOISY-SUR-SEINE • TIGERY • VERT-SAINT-DENIS • VILLAS

Rapport annuel



Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart



“ Faire le bilan, c’est poser un regard lucide sur l’année écoulée pour mieux préparer celle à venir. Ce rapport d’activité 2024 est bien plus qu’un simple exercice rétrospectif : il illustre notre volonté de partage avec l’ensemble des acteurs du territoire. Chaque projet, chaque initiative que nous portons à Grand Paris Sud s’inscrit dans une dynamique collective, où élus, agents, habitants, associations et entreprises contribuent à dessiner les contours d’un avenir commun.

L’année 2024 a été marquée par des avancées décisives. Qu’il s’agisse de nos grands projets d’aménagement, de l’essor du développement économique local, ou encore des initiatives en faveur de l’éducation, de la culture, du sport et de la solidarité, toutes ces réalisations traduisent notre engagement à faire de notre territoire un espace exemplaire et résilient.

Au cœur de nos actions, la transition sociale et écologique continue de guider notre cap. Les nombreux projets engagés pour préserver nos biens communs, réduire les inégalités et soutenir l’innovation montrent qu’une trajectoire durable est possible et nécessaire. Ce rapport, conçu pour être utile à tous, met en lumière ces priorités et rend compte des efforts collectifs qui nous rapprochent chaque jour un peu plus de nos ambitions partagées.

Ensemble, faisons de 2025 une année encore plus audacieuse, en restant fidèles à nos valeurs : engagement, solidarité et innovation au service de tous. ”

MICHEL BISSON
Président de Grand Paris Sud



Territoire en mouvement

Administration agile



Gouvernance et compétences

Grand Paris Sud est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), avec à sa tête 83 élus issus des 23 communes réunies en communauté d'agglomération. Leur action s'organise au sein d'un conseil et d'un bureau communautaire, ainsi que de commissions et groupes de travail. Ils assurent la direction politique de Grand Paris Sud et portent le projet intercommunal. Ils votent le budget de la communauté d'agglomération et prennent les décisions relatives à l'exercice de ses compétences.

Pour mener à bien leurs missions, les élus communautaires s'appuient sur un **pacte de gouvernance** qui fait de la relation aux communes la clé de voûte de l'action de l'Agglomération. Ce pacte est un outil au service de leurs ambitions en matière **d'inclusion républicaine, de transition sociale et écologique, de territoire complet et du bien-vivre**. La diversité des communes, de leurs atouts et héritages, est le levier du fait communautaire et de sa réussite, pour un territoire équilibré et solidaire, avec une boussole permanente : **la qualité de vie des habitants**. L'engagement, l'expertise, la diversité des métiers exercés par les agents de

l'agglomération constituent des leviers, une force à mettre en perspective, dans une nécessaire articulation avec les orientations politiques. La transversalité, l'agilité sont au cœur de l'organisation afin de donner toute sa cohérence au projet politique de l'agglomération et aux valeurs qu'il défend. Outil au service de la cohésion du territoire, ce pacte donne aux élus de Grand Paris Sud la capacité à renforcer et à amplifier leurs collaborations, à mettre en œuvre collectivement un projet de territoire qui le fait résonner au-delà des frontières de l'Agglomération, pour donner tout son sens à l'idée d'intercommunalité.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR
 LE FONCTIONNEMENT
 DE L'ADMINISTRATION ET DÉCOUVRIR
 L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



Les missions

Cadre de vie :

- Élaboration du diagnostic et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de prévention de la délinquance.
- Conduite d'une politique sociale de l'habitat équilibrée : programme local de l'habitat, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social, gestion des réserves foncières, actions en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti...
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : éclairage public et feux tricolores, mobilier urbain, accessibilité, chaussées, trottoirs, pistes cyclables...
- Organisation des mobilités, gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Gestion de l'eau et de l'assainissement : collecte et traitement des eaux usées et pluviales, fourniture en eau potable...
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers.
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

- Gestion des grands parcs d'agglomération et des espaces paysagers des zones d'activité économique.
- Gestion des cours d'eau et de leurs affluents, zones vertes incluses, et aménagement des berges de Seine.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Éducation :

- Soutien et mise en œuvre d'activités culturelles, sportives et socio-éducatives en direction des publics des lycées, CFA, universités et grandes écoles de l'Agglomération.
- Soutien aux actions culturelles menées par les collèges et lycées.

Culture et sports :

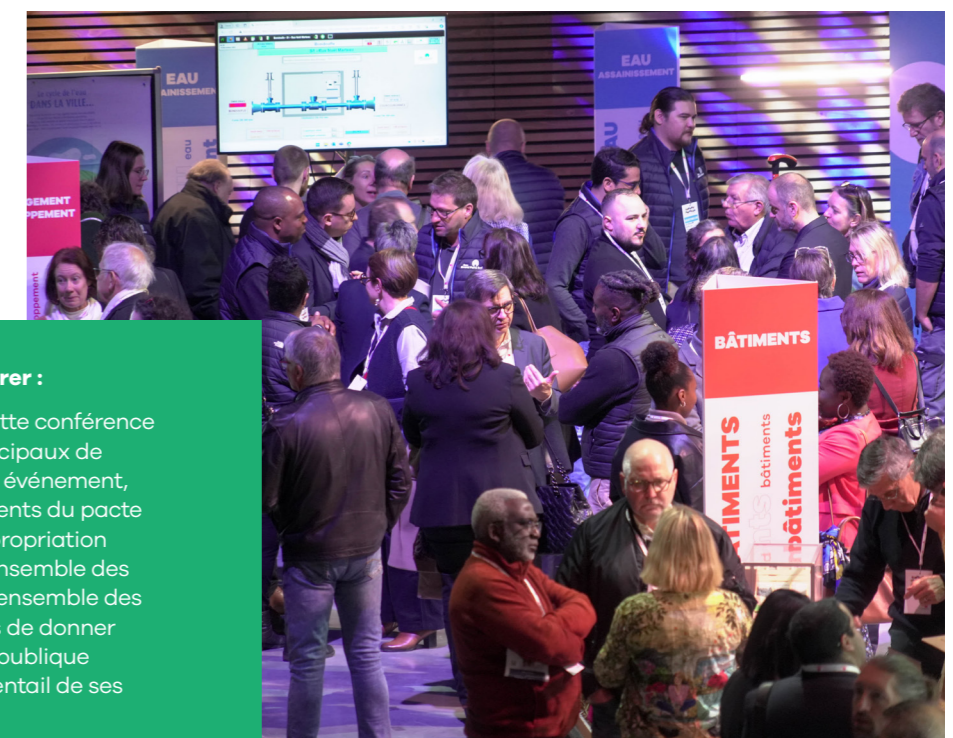
- Soutien au sport de haut niveau et aux clubs sportifs.
- Mise en réseau de la lecture publique de proximité.
- Animation d'un programme intercommunal d'actions musicales.
- Soutien aux structures culturelles à vocation intercommunale.
- Organisation ou soutien d'événements participant au rayonnement et à la notoriété de Grand Paris Sud.

Développement économique :

- Soutien à l'innovation, à l'accueil et à la création d'entreprises.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- Soutien aux activités commerciales.
- Développement de l'attractivité du territoire.

Gestion des réseaux :

- Conception, établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication...
- Gestion des galeries et gaines techniques nécessaires au transport et à la distribution des réseaux de télécommunications, de distribution de gaz et d'électricité ainsi que de production, transport et distribution de chauffage urbain...



Une conférence territoriale pour fédérer :

Temps fort politique et institutionnel cette conférence a réuni l'ensemble des conseillers municipaux de l'Agglomération le 16 octobre 2024. Cet événement, organisé conformément aux engagements du pacte de gouvernance, visait à favoriser l'appropriation des politiques intercommunales par l'ensemble des élus des villes. L'implication saluée de l'ensemble des directions de Grand Paris Sud a permis de donner à voir la nature et la qualité de l'action publique conduite par l'Agglomération dans l'éventail de ses compétences.

Parole à...

YANN BERGOT

Directeur général des services de Grand Paris Sud



Notre Agglomération gagne un peu plus en maturité et en puissance chaque année, dans le cadre d'une gouvernance stratégique qui fait une large place à l'association des maires et des élus à la prise de décision. Les agents sont les ambassadeurs et les premiers acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques et je tiens à leur témoigner ma reconnaissance et ma considération pour leur mobilisation en faveur d'un service public solidaire, engagé et performant.

Parole à...

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

Vice-président en charge du budget et de la prospective financière



C'est dans un contexte fortement inflationniste qu'a été approuvé le budget 2024, permettant de garder le cap et de préparer l'avenir par le biais d'une politique d'investissements soutenus. D'un montant équivalent à 515 millions d'euros, ce budget avait pour objectif de répondre aux besoins des habitants par la mise en œuvre de missions de proximité sans toucher aux taux de fiscalité, pour préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Un budget de consolidation

C'est un budget à la fois ambitieux et maîtrisé qui a été voté par le conseil communautaire en 2024. Il s'agissait de préparer l'avenir en s'appuyant sur la programmation pluriannuelle d'investissements 2022-2032 de Grand Paris Sud, co-construite avec les communes.

Elaboré avec l'ensemble des directions de Grand Paris Sud, le budget 2024 a pris en compte trois critères, essentiels à sa bonne mise en œuvre :

- une rationalisation des politiques publiques en fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre ;
- une déclinaison annuelle des opérations dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements, en tenant compte des effets des crises successives ;
- une déclinaison annuelle des dispositifs de solidarité du pacte financier.

Le budget 2024 a illustré la montée en puissance de la transition sociale et écologique avec, en fer de lance, le lancement du programme d'actions de la stratégie agricole et alimentaire territoriale, comprenant notamment la sanctuarisation de 1 035 hectares pour le foncier agricole. Plusieurs événements d'envergure ont rythmé l'année,

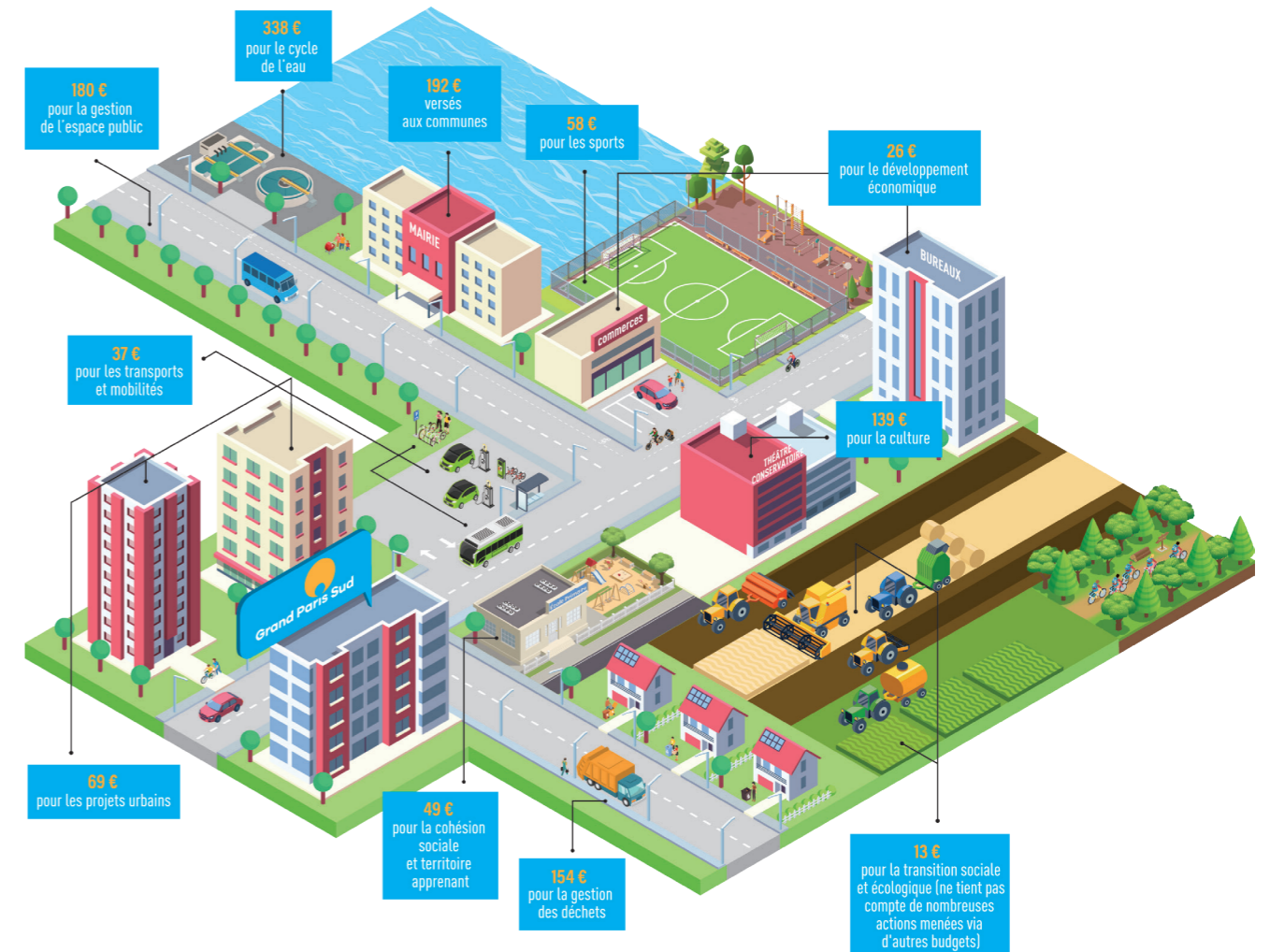
comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (passage de la flamme à Évry-Courcouronnes et à Grigny), les salons des étudiants, les Runs de Sénart, les 25 ans de l'Empreinte et la Fête du Carré.

Parmi les nouveaux équipements et projets qui ont été dévoilés ou qui se sont poursuivis l'an dernier, citons la salle des Arènes, la place de l'Agora et celle des Terrasses à Évry-Courcouronnes, la gare routière à Savigny-le-Temple, les centres-villes d'Étiolles et de Corbeil-Essonnes, commune qui a aussi vu son quartier des Tarterêts entamer sa rénovation, ou encore les médiathèques Queneau, à Ris-Orangis, et Baker, à Bondoufle. Se sont dessinés aussi à travers ce budget 2024 des chantiers à venir, tels que le volet 2 du Plan Vélo, doté d'une enveloppe annuelle de 2 M€, la rénovation du stade nautique Jean Bouin, à Savigny-le-Temple, ou encore celle de la Coupole, à Combs-la-Ville.

Autre priorité : la relation aux communes et aux habitants, avec la mise en place d'un catalogue commun dans les médiathèques du réseau, ainsi que les moyens mis en œuvre pour continuer à développer le service public de l'eau et à optimiser la collecte et le traitement des déchets.

Principales dépenses par politique publique et par habitants

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT



515 M€
Budget 2024

=

367 M€
pour financer les missions de proximité, soit plus de 1000 € par habitant

+

148 M€
d'investissements pour préparer l'avenir

Les principaux chiffres du budget 2024 :

8 budgets portés par l'Agglomération, dont le budget principal, le plus important, et 7 budgets annexes pour la gestion de l'eau potable, l'assainissement, 2 projets d'aménagement, les parcs de stationnement, les équipements économiques et la salle du Plan.

10,1 M€ de subventions aux organismes et associations, en hausse de 0,5 M€.

71,4 M€ de dépenses pour les ressources humaines, en hausse de 5,4 %, témoin de l'ambition de Grand Paris Sud pour ses agents.

0 c'est l'évolution des taux de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

POUR ALLER PLUS LOIN
SUR LE BUDGET



Le conseil communautaire de Grand Paris Sud

Les vice-présidents et les conseillers communautaires délégués, membres du bureau communautaire

Michel Bisson
Président de Grand Paris Sud
Maire de Lieusaint

Alain Auzet
Conseiller délégué en charge de l'aéronautique
Maire de Réau

Line Magne
5^{ème} vice-présidente en charge du développement économique
Maire de Moissy-Cramayel

Alban Bakary
Conseiller délégué en charge de l'accompagnement de l'entrepreneuriat et des équipements économiques communautaires
Adjoint au maire d'Évry-Courcouronnes

Martine Soavi
Conseillère déléguée en charge du développement commercial
Adjointe au maire de Corbeil-Essonnes

Stéphane Raffalli
4^{ème} vice-président en charge l'aménagement, des grands projets, de l'habitat et du logement
Maire de Ris-Orangis

Eric Bareille
Conseiller délégué en charge de l'insertion professionnelle
Maire de Vert-Saint-Denis

Marie-Line Pichery
3^{ème} vice-présidente en charge de l'inclusion républicaine, de l'éducation et de la politique de la ville
Maire de Savigny-le-Temple

Christian Bouda
Conseiller délégué en charge des cités éducatives
Conseiller municipal délégué de Savigny-le-Temple

Fatima Oghi
Conseillère déléguée en charge de l'accessibilité, de l'égalité femme/homme et de la lutte contre toutes les discriminations
Adjointe au maire de Grigny

Bruno Piriou
2^{ème} vice-président en charge du renouvellement urbain
Maire de Corbeil-Essonnes

Guy Geoffroy
Conseiller communautaire Membre associé au bureau
Maire de Combs-la-Ville

Jean-Marc Morin
Conseiller délégué en charge du Cirque de l'Essonne et de la biodiversité
Maire de Lisses

Philippe Rio
6^{ème} vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie
Maire de Grigny

Pierre Prot
Conseiller délégué en charge des réseaux et de l'énergie
Adjoint au maire d'Évry-Courcouronnes

Jacky Bortoli
Conseiller délégué en charge du cycle de l'eau
Conseiller municipal de Grigny

Les conseillers communautaires

- Bondoufle** : Chantal Samama
- Cesson** : Charlyne Péculier
- Combs-la-Ville** : Marie-Martine Salles, Bernard Vignaud
- Corbeil-Essonnes** : Jean-François Bayle, Omar Dramé, Frédérique Garcia, Reynal Jourdin, Safia Louze, Alexandre Marin, Pascale Prigent, Frédéric Pyot, Oscar Segura, Elsa Touré
- Étiolles** : Joël Dugas (suppléant)
- Évry-Courcouronnes** : Farida Amrani, Diarra Badiane, Carmèle Bonnet, Jean Caron, Pascal Chatagnon, Cendrine Chaumont, Rémy Courtaux, Mara Del Mei-Guilbert, Mina Fayed,
- Dioulaba Injai**, Claude-Emmanuelle Maisonnave-Couterou, Lucas Meslin, Jordan Schwab
- Grigny** : Saàdia Bellahmer, Kouider Oukbi, Mahamoud Soilihi, Claire Tawab-Kebay
- Le Coudray-Montceaux** : Marc Guerton (suppléant)
- Lisses** : Marie Allard-Méus
- Lieusaint** : Denis Gouet-Yem
- Moissy-Cramayel** : Christian Duez, Stéphanie Le Meur
- Morsang-sur-Seine** : Sophie Bratigny (suppléante)
- Nandy** : Margaret de Groot (suppléante)
- Réau** : Dominique David (suppléante)
- Ris-Orangis** : Christian Amar Henni, Kykie Basseg, Véronique Gauthier, Gil Melin, Aurélie Monfils
- Saint-Germain-lès-Corbeil** : Florence Le Bellec (suppléante)
- Saint-Pierre-du-Perray** : Lisbeth Caux
- Saintry-sur-Seine** : Christelle Pelouin (suppléante)
- Savigny-le-Temple** : Fatiha Bensalem,
- Morgan Cong**, Ines Mouchrit, Maurice Pollet, Fabrice Subirada
- Soisy-sur-Seine** : Elisabeth Petitdidier (suppléante)
- Tigery** : Diliara Sapin (suppléante)
- Vert-Saint-Denis** : Sandhya Sungkur (suppléante)
- Villabé** : Isabelle Wirth (suppléante)

Stéphane Beudet
Président délégué
1^{er} vice-président en charge de l'attractivité, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Maire d'Évry-Courcouronnes

Auréli Gros
7^{ème} vice-présidente en charge de la démocratie participative et du Parc naturel urbain
Maire du Coudray-Montceaux

Serge Mercieca
Conseiller délégué en charge de la valorisation des berges de Seine
Adjoint au maire de Ris-Orangis

Jean Hartz
9^{ème} vice-président en charge des ressources humaines, de la commande publique et des relations internationales
Maire de Bondoufle

René Réthoré
10^{ème} vice-président en charge du spectacle vivant et des enseignements artistiques
Maire de Nandy

Valérie Lengard
Conseillère déléguée en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche en lien avec l'UPEC et les écoles associées
Adjointe au maire de Lieusaint

Claire Jubin
Conseillère déléguée en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche en lien avec l'université Paris-Saclay et les écoles associées
Conseillère municipale déléguée de Corbeil-Essonnes

Danielle Valéro
Conseillère déléguée en charge de la santé, de l'offre de soins et de l'universitarisation de l'hôpital
Adjointe au maire d'Évry-Courcouronnes

Gilles Alapetite
Conseiller délégué en charge des grands événements sportifs
Conseiller municipal délégué de Combs-la-Ville

Yann Pétel
11^{ème} vice-président en charge des sports et l'événementiel sportif
Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil

Amalia Duriez
Conseillère déléguée en charge du développement des dispositifs sport et santé
Maire d'Étiolles

Jean-Baptiste Rousseau
12^{ème} vice-président en charge du budget et de la prospective financière
Maire de Soisy-sur-Seine

Olivier Perrin
Conseiller délégué en charge de l'éclairage public
Maire de Morsang-sur-Seine

Karl Dirat
13^{ème} vice-président en charge des espaces publics et des travaux
Maire de Villabé

Patrick Rauscher
Conseiller délégué en charge de la prévention et de la sécurité
Maire de Saintry-sur-Seine

Dominique Verots
Conseiller délégué en charge des infrastructures et de l'innovation numériques et de l'agriculture
Maire de Saint-Pierre-du-Perray

Germain Dupont
14^{ème} vice-président en charge de la réduction et de la valorisation des déchets
Maire de Tigery

Julien Béraud
Conseiller délégué en charge des parcs de stationnement et des parkings relais
Adjoint au maire de Moissy-Cramayel

Medhy Zeghouf
15^{ème} vice-président en charge de la lecture publique, du tourisme et du patrimoine
Adjoint au maire d'Évry-Courcouronnes

Monique Lafforgue
Conseillère déléguée en charge du patrimoine
Conseillère municipale de Combs-la-Ville

Olivier Chaplet
8^{ème} vice-président en charge des mobilités
Maire de Cesson

Plus d'info sur : grandparissud.fr



Grand Paris Sud en chiffres

361 024
HABITANTS

+ 0,4 %
D'HABITANTS
EN PLUS PAR AN
ENTRE 2016 ET 2022

13^e EPCI
FRANCILIEN SUR 63
EN NOMBRE
D'HABITANTS

2^e COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
FRANÇAISE SUR 227

27^e EPCI
FRANÇAIS SUR 1 266

21 910€/AN
REVENU DISPONIBLE
MÉDIAN PAR FOYER

2,6
PERSONNES
PAR MÉNAGE

148 445
LOGEMENTS

31 118
ÉTABLISSEMENTS
ÉCONOMIQUES

1,8
INDICE DE JEUNESSE

19,3 %
TAUX DE PAUVRETÉ

24 750
ÉTUDIANTS

25,9 %
HABITANTS DANS
18 QUARTIERS DE LA
POLITIQUE DE VILLE

148 503
EMPLOIS

33 %
DE MÉNAGES
AVEC ENFANTS

5
MÉDECINS POUR
10 000 HABITANTS

82 300
ÉLÈVES DES
1^{ER} ET 2ND DEGRÉS

33,5 %
DE LOGEMENTS
SOCIAUX

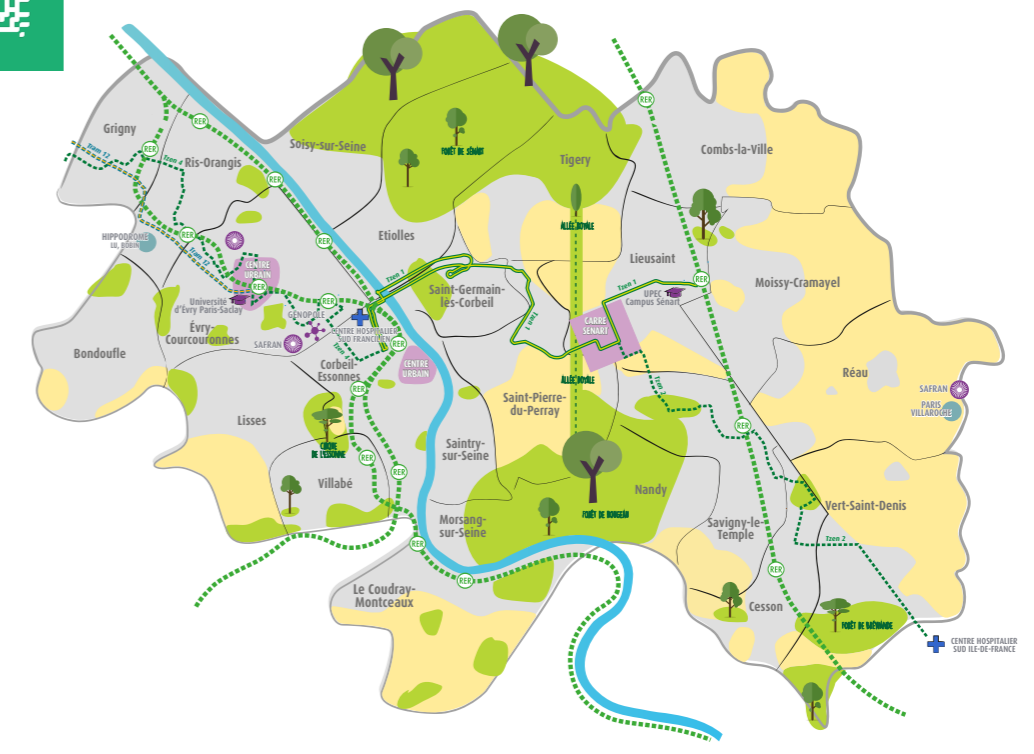
151 857
ACTIFS OCCUPÉS

49,6 %
D'ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES

14 %
DE MÉNAGES
MONOPARENTAUX



POUR TOUT SAVOIR SUR
LES CHIFFRES CLÉS DE L'AGGLOMÉRATION



Homages

Francis Chouat, premier président de Grand Paris Sud

C'est une « figure publique incontournable », selon les mots de Michel Bisson, président de Grand Paris Sud, ou encore un « bâtisseur », surnom hérité de sa dense et remarquable carrière politique, que le territoire et plus particulièrement l'Essonne ont pleuré en 2024. Francis Chouat s'est éteint samedi 27 juillet à l'âge de 75 ans, emporté par un cancer qu'il avait révélé publiquement en avril 2023.



Homme de gauche, Francis Chouat, né en 1948 à Argenteuil au sein d'une famille radicale-socialiste, débute son militantisme dès sa jeunesse. Membre du Parti socialiste depuis le début des années 70 - qu'il quitte pour une parenthèse au sein du Parti communiste français avant un retour en 1995 -, il est nommé conseiller de Jean-Paul Huchon au Conseil régional d'Île-de-France, chargé du développement économique, de 1999 à 2002. Élu au Conseil municipal d'Évry en 2001, il devient ensuite premier adjoint de Manuel Valls, maire d'Évry. Un rapprochement qui conditionnera sa carrière politique pour les décennies à venir, Francis Chouat s'ancrant sur un territoire dans lequel il s'investit corps et âme et qu'il contribuera à développer.

Lors de son mandat de maire, Francis Chouat devient président de l'Agglomération Évry Centre Essonne, puis le tout premier président de Grand Paris Sud, créée en 2016. Manuel Valls nommé ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, Francis Chouat lui succède à la mairie d'Évry en 2012, poste auquel il est réélu en 2014. « On lui doit notamment d'avoir jeté les premières bases de grands projets de renouvellement urbain, du développement du centre urbain, de lutte contre les habitations insalubres, mais aussi du rapprochement stratégique entre les communes d'Évry et de Courcouronnes », explique Stéphane Beaudet, actuel maire d'Évry-Courcouronnes et président

délégué de l'Agglomération. Francis Chouat quitte ses fonctions de maire et président lorsqu'il devient député de la 1^{re} circonscription de l'Essonne en 2018. À la tête de l'Agglomération, Francis Chouat est à l'origine de projets marquants, tels que le dispositif de lutte contre l'illettrisme ou encore la réhabilitation des Arènes. La renaissance de cette salle ultramoderne et digne d'un zénith, qui a fêté sa récente rénovation en avril 2024, lui doit beaucoup.

Michel Bisson, les élus communautaires, les agents et les habitants de Grand Paris Sud regrettent cet homme engagé.



Michel Souloumiac, un engagement pour la transition sociale et écologique

Michel Souloumiac, maire de Lisses et conseiller communautaire délégué en charge du Cirque de l'Essonne, de la biodiversité et de l'agriculture depuis 2020, est décédé le 14 juin 2024. Il était également membre du bureau communautaire.

Son expérience d'adjoint au maire, pendant de près de deux décennies, et de maire, faisait de lui un élu précieux, travaillant ses dossiers au plus près des réalités, notamment ceux liés à la transition sociale et écologique, pour lesquels il était particulièrement engagé.

Il s'était pleinement investi dans l'élaboration de la stratégie agricole et alimentaire territoriale de l'Agglomération, votée quelques semaines seulement avant sa disparition. Il avait su mener à son terme ce dossier majeur et s'apprêtait à piloter la mise en œuvre de ce texte ambitieux.

Michel Souloumiac menait également les travaux de Grand Paris Sud sur la mutualisation des politiques publiques, un sujet d'importance pour l'institution. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de conviction et de vision, très attaché à sa commune, à l'action locale et proche de ses concitoyens.

Chaleureux et rassembleur, sa compétence et sa gentillesse étaient unanimement appréciées dans notre collectivité.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 07/03/2025
ID : 091-219106598-20250307-DEL202506-DE

FRANCIS CHOUAT
EN 8 DATES

- 1948**
Naissance à Argenteuil
- 2002-2015**
Conseiller général de l'Essonne, élu dans le canton d'Évry-Sud
- 2011-2015**
Premier vice-président du Conseil général de l'Essonne
- 2012-2018**
Maire d'Évry
- 2012-2016**
Président de la Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne
- 2016-2018**
Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud
- 2018-2022**
Député de la 1^{re} circonscription de l'Essonne
- 2024**
Décès à Paris

Territoire

en mouvement



P. 16 •
Les Arènes ont fait le show !

P. 18 •
L'Agglo de demain se dessine aujourd'hui

P. 20 •
Les centres-villes se sont réinventés

P. 22 •
Renouvellement urbain : bâtir le futur

P. 24 •
Mobilités douces : une dynamique renforcée

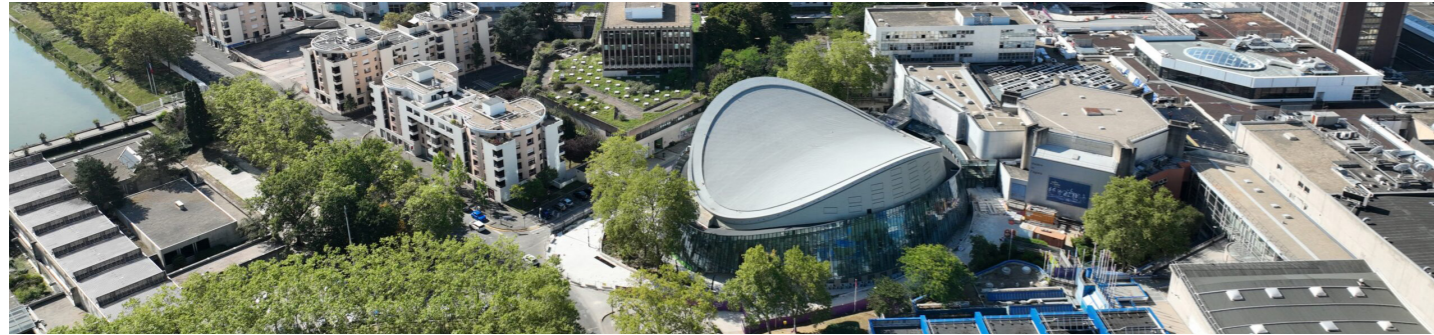
P. 26 •
Le numérique au service
de l'innovation et de la sobriété

P. 27 •
Grand Paris Sud, un territoire
connecté au monde



Les Arènes ont fait le show !

Cinq années et plus de 35 millions d'euros de travaux ont été nécessaires pour que les Arènes, équipement phare de l'Agglomération Grand Paris Sud, redeviennent la salle de spectacles culturels et sportifs la plus importante du Sud francilien et soient prêtes à accueillir le public.



La métamorphose des Arènes

À l'occasion de cette rénovation d'ampleur, portée par l'architecte Daniel Vaniche, une attention particulière a été portée à la préservation de l'architecture remarquable de l'enceinte. La qualité et la polyvalence de la salle, dont la capacité d'accueil a été portée à 3 000 places, mais aussi le confort et le design des espaces intérieurs ont fait l'objet d'un traitement soigné. Un déambulatoire a vu le jour pour connecter les accès vers l'extérieur et fluidifier les circulations intérieures.

Grâce à ces investissements - Grand Paris Sud à hauteur de 24,1

M€, le Département de l'Essonne pour 5 M€, l'État pour 3,3 M€ et la Région Île-de-France pour 3 M€ -, les Arènes répondent désormais aux nouvelles attentes en termes de confort, d'acoustique, d'innovation numérique et de spectacles en réalité augmentée.

Le renouveau des Arènes s'inscrit dans une dynamique globale d'attractivité du territoire, impulsée par la Ville d'Évry-Courcouronnes, conjointement avec ses partenaires, dont l'Agglomération Grand Paris Sud de renouveau du cœur urbain d'Évry-Courcouronnes. L'ouverture, à l'automne 2023, d'un espace de

restauration, de brasseries et de cafés, comprenant pas moins de 25 enseignes, au cœur du Spot, à deux pas des Arènes, combinée à l'arrivée du tram-train T 12, reliant Massy à Évry-Courcouronnes en moins de 40 minutes, traduit la transformation à l'œuvre dans la ville et la convergence des dynamiques en présence. Cette métamorphose se poursuivra ces prochaines années avec d'ambitieux projets de requalification urbaine, dont la création d'une place de centre-ville emblématique.

Un lancement en fanfare

Pour célébrer la réouverture de cette salle mythique, l'Agglomération Grand Paris Sud, en complicité avec la Ville d'Évry-Courcouronnes, a **organisé un grand festival tout au long du mois d'avril, mêlant musique, humour et sport : le « Printemps des Arènes »**.

Exceptionnel ! 14 000 personnes ont assisté aux premiers rendez-vous qui sont venus faire résonner de nouveau les murs de l'enceinte pour son renouveau tant attendu. La salle a affiché complet pour les concerts d'Ibrahim Maalouf, de Niska et Ronisia, de l'Orchestre Colonne et pour le spectacle des humoristes du Jamel Comedy Club. Les spectateurs sont également venus très nombreux assister aux épreuves de la coupe du monde du

World Chase Tag (jeu du chat et de la souris), dont la pratique est en plein essor et se professionnalise. La diversité des spectacles proposés a parfaitement illustré la polyvalence de la salle : concert assis, debout ou enceinte sportive.

« Nous voulions un lieu accessible au plus grand nombre, favorisant la communion et la proximité : la mission est totalement remplie », a salué le président Michel Bisson. « Les artistes et les spectateurs se sont pleinement appropriés cet espace ouvert sur la ville, à la pointe des technologies et à l'architecture magnifique. »

Un partenariat historique avec la Karmine Corp

Un an après une première prise de contact prometteuse, le partenariat entre l'Agglomération et l'une des meilleures équipes d'esport du monde a été signé le 25 mai 2024 au salon Viva Technology, **faisant de la Karmine Corp le club résident des Arènes**. Une première historique en Europe.

Cette annonce marque un tournant majeur dans le monde de l'esport en France et ouvre de nouvelles perspectives passionnantes pour les Arènes.

Créée en 2020 par Kamel "Kameto" Kebir, le streamer star aux millions de followers, né à Corbeil-Essonnes, et Amine "Prime" Mekri, la Karmine Corp fédère avec une éthique forte une communauté de plusieurs centaines de milliers de fans appréciant se retrouver lors d'événements physiques.

« Par la signature de cette convention, la Karmine Corp réaffirme son désir d'ancrer l'esport au cœur du territoire de Grand Paris Sud et d'offrir à ses fans une grande variété d'événements à la hauteur de leur équipe », s'est enthousiasmé Arthur Perticoz, son CEO. « Ce partenariat inédit en Europe va, j'en suis certain, créer un passionnant chapitre de notre Histoire et marquer durablement le secteur. »

Le succès s'est avéré immédiat, avec plus de 4 500 spectateurs qui se sont pressés pour assister aux compétitions d'esport organisées par l'équipe, en septembre, marquant la réouverture officielle des Arènes. 550 000 personnes ont également suivi en ligne les deux soirées de gaming.



Parole à...

STEPHANE BEAUDET

Président délégué de Grand Paris Sud,
Maire d'Évry-Courcouronnes



En s'installant à Évry-Courcouronnes, et aux Arènes, la Karmine Corp a fait le bon choix : s'implanter dans un territoire en renouveau. Cette résidence donne un formidable coup de projecteur sur Évry-Courcouronnes, mais cela va beaucoup plus loin. Le futur développement des relations avec la Karmine Corp, et notamment l'organisation d'événements aux Arènes, sont autant de leviers pour renforcer l'activité d'Évry-Courcouronnes et dynamiser son attractivité en accompagnant la renaissance de son centre-ville !



POUR EN SAVOIR +

L'Agglo de demain se dessine aujourd'hui

En 2024, dans la continuité de la vaste enquête prospective « Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain », Grand Paris Sud a franchi une étape majeure dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), initié en 2022.

Le SCoT a tracé son chemin

Ce document stratégique, destiné à planifier l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années, a mobilisé élus, habitants et experts à travers plusieurs ateliers et marches citoyennes. Ces actions participatives ont permis de consolider les orientations en matière d'urbanisme, de mobilités, de transition écologique et de développement économique.



En février et les mois suivants, des diagnostics territoriaux approfondis ont été partagés avec le grand public, ouvrant la voie à des débats sur des enjeux clés comme la préservation des espaces naturels, la gestion de la croissance urbaine ou encore le développement des infrastructures durables.

Pour faciliter l'expression citoyenne, une plateforme dédiée a été mise en ligne. Plus de 1 500 contributions y ont été recueillies, reflétant l'engagement des habitants. Parmi les propositions phares, la création de corridors écologiques,

la densification autour des nœuds de transport et le renforcement des mobilités douces ont suscité un large consensus.

Le SCoT vise à répondre aux défis démographiques et environnementaux en garantissant un développement harmonieux et durable.

Il ambitionne notamment de :

- limiter l'artificialisation des sols tout en répondant aux besoins de logements ;
- dynamiser les pôles économiques existants et favoriser la mixité fonctionnelle ;

- adapter les infrastructures de transport pour réduire l'empreinte carbone.

Le travail amorcé en 2024 se poursuivra avec une nouvelle phase de concertation et la rédaction des grandes orientations finales. L'adoption définitive du SCoT, prévue pour fin 2025, marquera une avancée décisive vers un territoire équilibré, connecté et durable. « Nous devons penser aujourd'hui à ce que sera Grand Paris Sud demain », a conclu le président Michel Bisson lors de la réunion de restitution de la concertation, le 4 décembre 2024.

+ DE 1 500
contributions en ligne

+ DE 250
participants aux réunions publiques

+ DE 70
participants aux parcours exploratoires



Parole à...

STEPHANE RAFFALLI

Vice-président en charge de l'aménagement, des grands projets, de l'habitat et du logement



POUR EN SAVOIR +



Le SCoT le est document stratégique qui va définir les grande orientations d'aménagement de notre intercommunalité pour les 15 prochaines années : transition sociale et écologique, logement, modèle urbain, commerces, projets économiques et industriels, transports, agriculture... Autant de sujets qui concernent notre quotidien et notre avenir. Le SCoT est une opportunité unique de construire un territoire plus résilient et inclusif.

Carré Sénart : pôle de destination contemporain du Sud francilien

Le Carré Sénart est une opération urbaine d'une grande importance fédératrice. Situé à cheval sur l'Essonne et la Seine-et-Marne, **il doit permettre aux habitants et aux entreprises de disposer d'un cœur d'agglomération performant et animé.**

Grand Paris Sud accompagne l'élaboration du plan guide de la ZAC pour allier les enjeux d'urbanisation, d'accueil d'activités en lien avec la santé, le bien-être via le sport et les loisirs, la connaissance via la formation et l'enseignement supérieur et le respect des enjeux en matière de transition écologique,

d'aménagement paysager et du respect du patrimoine existant.

Parmi les projets en cours, portés par l'EPA Sénart en collaboration avec l'Agglomération, ainsi que les villes de Lieusaint et Saint-Pierre du Perray : l'accueil d'un lycée inter-académique en 2028, un centre de réadaptation fonctionnelle du groupe UGECAM (Union pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie), une extension du pôle médical, une nouvelle offre tertiaire et des équipements de loisirs.



POUR EN SAVOIR +



Le petit +

L'Office de Tourisme Grand Paris Sud organise des visites guidées autour du Carré Sénart : « Au cœur d'une ville nouvelle, entre histoire et urbanisme ».

+ d'infos :
07 64 67 91 11 ou visite.gps@gmail.com

Les centres-villes se sont réinventés

Entre réaménagement, modernisation, accessibilité et renaturation, Grand Paris Sud agit, main dans la main avec les municipalités, les habitants et les usagers, pour la rénovation des centres-villes des communes du territoire, dans le but d'améliorer le cadre de vie. Grand Paris Sud prévoit de poursuivre cette dynamique, avec des rénovations annoncées pour 2025 dans d'autres communes.

En 2024, Grand Paris Sud a continué de transformer ses centres-villes pour en faire des lieux de vie modernes et attractifs. À Évry-Courcouronnes, Étiolles et Savigny-le-Temple, des projets d'envergure ont changé le visage des espaces publics, tout en intégrant des objectifs de durabilité. D'autres communes, comme Corbeil-Essonnes, Moissy-Cramayel et Ris-Orangis, ont également engagé des travaux significatifs, renforçant l'unité et l'attractivité du territoire.

Corbeil-Essonnes

Inscrit dans le dispositif national « Action Cœur de Ville » piloté par la commune, le projet de rénovation du centre-ville de Corbeil-Essonnes, pour lequel l'Agglomération a investi à hauteur de 7 M€, a pour objectif de conforter durablement son centre historique, en poursuivant le renouvellement urbain et la réhabilitation de l'habitat ancien. Le réaménagement des espaces publics de la place du Comte-Haymon et de la rue du Trou-Patrix a débuté en janvier 2024. Cela passe par la piétonisation et la mise en accessibilité de la place, ainsi que par la suppression de stationnements. Des travaux sur les réseaux et la pose de nouveaux revêtements sont également effectués.

Étiolles

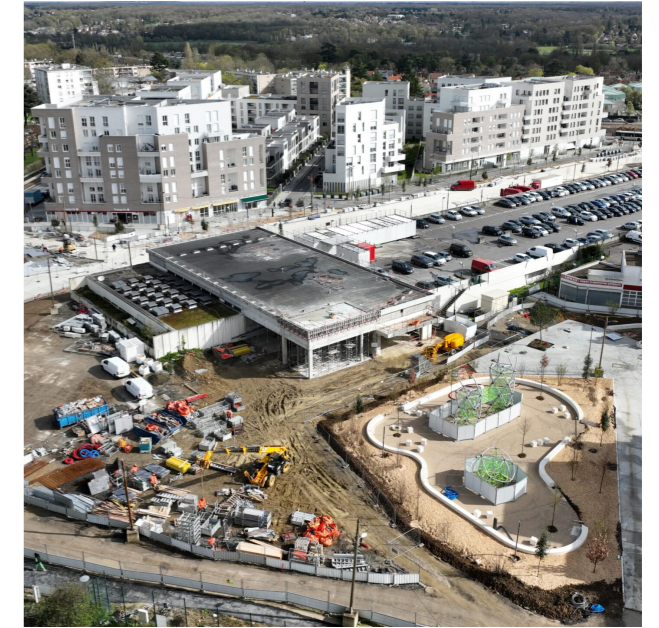
Le projet « Cœur Village », débuté en 2019 pour valoriser le centre-ville, a permis d'intervenir sur les réseaux, les chaussées, l'assainissement et l'éclairage public et de rénover la rue de Thouars, la place du 8 mai 1945, la place de l'église et le parvis du pavillon Marie Gargam. Les aménagements, qui permettent d'améliorer l'accessibilité aux commerces, d'apaiser la circulation routière et d'optimiser l'organisation du stationnement, ont été inaugurés en septembre 2024.



Évry-Courcouronnes

Lancé en 2019 par Grand Paris Sud et la Ville, le renouveau du centre urbain d'Évry-Courcouronnes entend redonner lisibilité et fonctionnalité au centre-ville. L'ouverture du Spot, la rénovation de la salle des Arènes, inaugurée en avril 2024, et de la place de l'Agora sont les premiers fruits de ce projet d'envergure. Ils sont les points d'orgue d'une dynamique qui va s'accroître avec le retour au sol de la circulation piétonne et la mise en valeur des équipements publics (théâtre, médiathèque restructurée, piscine, patinoire).

Les aménagements de grande ampleur se sont poursuivis en 2024 et vont continuer dans les années à venir avec une phase de démolition prévue dès 2025 comprenant le bâtiment de la Poste, une partie de l'allée des Terrasses et les locaux du patio des Terrasses. Une rénovation ambitieuse qui s'effectuera en harmonie avec une végétalisation des nouveaux espaces, offrant îlots de fraîcheur et moments de pause aux habitants et usagers.



Moissy-Cramayel

Au lendemain d'une première phase de travaux qui a vu le réaménagement d'espaces publics du centre-ville, notamment la place du Marché, les travaux préparatoires à la démolition de la résidence du Parc vont débuter très prochainement. Érigées en 1958, ces quatre barres, souffrant des affres du temps, vont laisser place à un projet de logements mixtes à l'architecture plus moderne et adaptée. A venir également, des travaux visant à rénover son entrée de ville avenue Philippe Bur et place du 14 juillet.



Ris-Orangis

C'est sur le quartier du Plateau - plus précisément la place du Moulin à vent - que va se concentrer la majeure partie des travaux de rénovation, avec pour ambition de créer une nouvelle centralité dans la ville, mais aussi de renforcer la visibilité et l'accessibilité des commerces. La galerie marchande du Moulin à vent sera démolie en 2026, mais la construction d'un nouveau centre commercial débutera prochainement sur la place adjacente. En parallèle, les travaux préparatoires à l'arrivée du TZen 4 se poursuivent avec, à terme, la création par Île-de-France Mobilités d'un arrêt accolé au futur centre, voué à devenir le poumon économique de la ville.

Savigny-le-Temple

Une nouvelle centralité urbaine a pris forme, à la faveur de l'important programme de rénovation urbaine, partant de la gare RER et se prolongeant jusqu'à la place François Mitterrand. Débutés en juillet 2023, les travaux de la gare routière ont pris fin au mois de juillet 2024. Ces derniers ont permis la mise aux normes d'accessibilité des quais de bus, ainsi que la réorganisation du stationnement avec, notamment, la création d'un dépose-minute. En parallèle, Île-de-France Mobilités et le Département de Seine-et-Marne ont effectué les aménagements pour préparer l'arrivée du TZen 2, inaugurés en juin 2024. Sont également prévues la démolition de la résidence de la Commune, située dans l'allée du même nom, au profit de deux immeubles de logements avec des commerces au rez-de-chaussée, et la rénovation de l'avenue Léon Blum et des places François Mitterrand et du 19 mars 1962.

Parole à...

KARL DIRAT

Vice-président en charge des espaces publics et des travaux



À Grand Paris Sud, lorsque les 23 maires se réunissent, 23 cœurs battent ensemble pour nos concitoyens ! Concernant les rénovations des centres-villes, tous nos services contribuent à ce long processus, qui intègre le respect de nos équilibres budgétaires et la prise en compte des demandes architecturales, tout en respectant les critères de développement durable. Notre Agglomération est une communauté apprenante, innovante, mais aussi « construisante » !

Le petit +

Ces transformations s'inscrivent dans une démarche éco-responsable. Les matériaux utilisés sont majoritairement recyclés ou biosourcés et des dispositifs de récupération des eaux pluviales ont été intégrés pour réduire l'impact environnemental. « Chaque projet incarne notre volonté de concilier qualité de vie et développement durable », souligne le président Michel Bisson.

Renouvellement urbain : bâtir le futur

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi sa dynamique ambitieuse de transformation urbaine, avec une série de projets de renouvellement qui redéfinissent les quartiers prioritaires du territoire. Ces initiatives, portées par une stratégie de longue haleine, visent à améliorer le cadre de vie des habitants, à développer l'attractivité économique et à renforcer la cohésion sociale.

Un cadre stratégique pour un territoire en mutation

Depuis plusieurs années, Grand Paris Sud est engagé dans un programme structurant de renouvellement urbain, en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ces projets s'inscrivent dans le cadre des Nouveaux Programmes Nationaux de Renouvellement

Urbain (NPNRU) et mobilisent des financements conséquents **pour reconfigurer les espaces publics, moderniser l'habitat et renforcer l'offre de services de proximité**. Ils incarnent la volonté de l'Agglomération d'être un territoire inclusif, résilient et tourné vers l'avenir. se sont tenues en

novembre et décembre 2023. Elles reprendront au printemps 2024 pour accompagner les agents vers une mobilité quotidienne plus durable et en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie au travail.

6 COMMUNES
concernées sur 23

PRES DE 815M D'€
de concours financiers de l'ANRU
pour le territoire de l'agglomération

9 DES 18
quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de l'agglomération ciblés au titre du NPNRU dont 5 d'intérêt national et 4 d'intérêt régional

Des projets innovants et durables

Grand Paris Sud se distingue par sa capacité à intégrer l'innovation dans ses projets ANRU. Que ce soit par l'économie circulaire, les mobilités

douces ou l'urbanisme transitoire, les initiatives menées en 2024 témoignent d'une volonté de construire des villes plus durables et

résilientes. Seine, SIE (Étiolles, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Tigery) et Soisy-sur-Seine.



Corbeil-Essonnes :
les Tarterêts en renouveau

Le projet NPNRU des Tarterêts met l'accent sur la requalification des espaces publics, la rénovation des logements sociaux et la création de nouveaux équipements. En 2024, les travaux préparatoires et l'engagement de la reconfiguration d'espaces extérieurs ont été menés pour offrir davantage de convivialité et de végétalisation.



Évry-Courcouronnes :
plusieurs quartiers en pleine revitalisation

Pyramides, Bois Sauvage, Canal, Parc aux Lièvres, Bras de Fer... La ville d'Évry-Courcouronnes a poursuivi sa transformation bien au-delà de son cœur de ville (lire également p. ??). Les opérations de requalification, déconstruction-reconstruction, d'aménagement se poursuivent en 2024, notamment sur les secteurs Desaix, de la place Cocteau ou des abords de la gare du Bras de Fer, en préparation de l'arrivée du TZen 4.



Moissy-Cramayel :
un centre-ville modernisé

À Moissy-Cramayel, les efforts ont porté sur la requalification du centre-ville, avec des travaux de modernisation des espaces publics pour renforcer l'attractivité commerciale, avant d'engager l'ambitieuse démolition de la Résidence du Parc et l'aménagement des espaces publics alentours.



Ris-Orangis : la place Moulin à Vent au cœur de la dynamique

Le renouvellement du quartier du Plateau s'est concentré en 2024 sur les travaux préparatoires à la requalification de la place du Moulin à Vent. Ces interventions visent à créer une nouvelle attractivité commerciale et sociale en lien avec l'arrivée prochaine du TZen 4.



Savigny-le-Temple : une centralité renforcée

La transformation du centre-ville s'est poursuivie, en parallèle des importants travaux menés au niveau de la gare routière et pour préparer l'arrivée du TZen 2. En 2024, le volet ANRU s'est concentré sur la préparation de la démolition de la Résidence de la Commune et des aménagements des espaces alentours.

Zoom sur Grigny : la Grande Borne et Grigny 2 en pleine mutation

La Grande Borne et Grigny 2 sont au centre des projets ANRU. À la Grande Borne, les études pour la ZAC Ouest et le plan guide global ont avancé, avec des démolitions

programmées pour 2025. À Grigny 2, l'urbanisme transitoire sur la dalle Barbusse a été lancé en 2024 pour améliorer les usages et préfigurer le projet urbain.



La Grande Borne :
entre mémoire et renouveau

L'icône Grande Borne, créée dans les années 60, est aujourd'hui au centre d'un projet ambitieux visant à **moderniser ce quartier tout en respectant son identité architecturale**. En 2024, la convention NPNRU pour ce secteur a franchi une étape clé avec la validation d'un plan guide global et le lancement d'études approfondies sur les mobilités durables et les solutions écologiques. Avec ses 90 hectares et 468 démolitions prévues, ce projet de 460 millions d'euros mobilise des partenaires majeurs tels que Grand Paris Aménagement, l'ANRU et les villes de Grigny et Viry-Châtillon.

Un accent particulier a été mis sur la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), un dispositif essentiel pour garantir une cohabitation harmonieuse entre les habitants et assurer la pérennité des aménagements. La création de la ZAC Grande Borne Ouest, dont le plan guide a été finalisé cette année, marque également une avancée décisive. Les premiers travaux, prévus pour 2026, s'accompagneront d'une requalification des espaces publics, notamment le long de la RD 445.



Grigny 2 :
un quartier résilient

Grigny 2, l'une des plus grandes copropriétés d'Europe, fait l'objet d'une rénovation ambitieuse inscrite dans le programme « Quartiers résilients ». En 2024, les opérations d'urbanisme transitoire ont transformé des espaces comme la dalle Barbusse, améliorant la qualité de vie et préfigurant les futures interventions. Parallèlement, les études sur les espaces publics autour du pôle-gare et les projets de désenclavement ont progressé, ouvrant la voie à des aménagements mieux adaptés aux besoins des habitants. **Le relogement des ménages constitue un volet majeur de ce programme**. Depuis le début des opérations, 225 familles ont été relogées, mais près de 1200 ménages attendent encore une solution durable. En 2024, une mission d'appui pilotée par l'ANRU a été mise en place pour fluidifier ces processus grâce à de nouveaux outils et chartes.

BRUNO PIRIOU
Vice-président en charge
du renouvellement urbain



Le renouvellement urbain à Grand Paris Sud est bien plus qu'une rénovation. Il s'agit d'un engagement collectif pour transformer nos quartiers en véritables lieux de vie modernes, solidaires et durables. Le relogement des habitants concernés est un enjeu auquel nous accordons une attention toute particulière.



POUR EN SAVOIR +

Mobilités douces : une dynamique renforcée

Grand Paris Sud a affirmé en 2024 sa volonté de répondre aux enjeux de mobilité durable et inclusive. Avec des projets ambitieux comme le développement des transports en commun, l'aménagement des pôles gares et le déploiement des mobilités douces, l'Agglomération s'est positionnée en fer de lance de la transition dans ce domaine.

Un Plan Vélo ambitieux pour 2024-2026

Adopté en 2024, le Plan Vélo 2024-2026 vise à renforcer les infrastructures cyclables et promouvoir l'usage du vélo sur tout le territoire. Avec un budget annuel de 2 millions d'euros, ce programme prévoit **la création de 30 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables**, dont la moitié en site propre. Ces aménagements stratégiques, réalisés en coordination avec les communes et en cohérence avec les politiques régionales et départementales, connectent les communes entre elles et complètent le réseau structurant existant vers une mobilité quotidienne plus durable et en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie au travail.



En 2024, 9,5 km de nouvelles pistes cyclables ont vu le jour, répartis sur 15 projets dans 10 communes. Ces infrastructures incluent :

- de la signalisation sur la chaussée de trajectoires cyclables comme à Grigny (rue des Carriers Italiens) ou à Bondoufle (rue de Villeroy) ;
- des aménagements de chaussées à voie centrale banalisée permettant un nouveau partage de la voirie entre les cyclistes et la circulation générale, comme à Ettilles (rue du vieux Chemin de Paris) ;

- des aménagements de pistes cyclables séparées de la chaussée, comme sur le boulevard Jullien, à Saint-Pierre-du-Perray, et l'allée de la Tolérance, à Lieusaint, pour assurer la continuité avec le Carré Sénart.

Des actions ont été mises en œuvre pour promouvoir la mobilité durable :

- près de 500 vélos réparés lors des 30 ateliers de co-réparations organisés dans les communes en partenariat avec ProVélo Sud Ile-de-France ;

- 500 habitants bénéficiaires de la prime à l'achat d'un vélo proposée par Ile-de-France Mobilités (4 500 depuis le début du dispositif) ;

- 400 places de stationnements vélos supplémentaires réparties aux abords des gares de Lieusaint-Moissy, Savigny – Nandy et Cesson, renforçant les équipements à disposition des cyclistes installées, comme les stations de gonflage et d'entretien installées à des points stratégiques du territoire.



Le petit + À vélo, découvrez le territoire autrement

Grand Paris Sud propose une multitude d'itinéraires pour les amateurs de balades à vélo. Que ce soit à travers les forêts de Sénart et de Rougeau, le long des bords de Seine ou sur des parcours urbains, le territoire offre des paysages variés pour tous les niveaux. Ces itinéraires permettent de mêler sport et découverte, tout en profitant d'aménagements sécurisés.

Modernisation des transports publics

Entré en service fin 2023, le **tram-train T12** reliant Massy à Évry-Courcouronnes a fait l'objet de plusieurs ajustements en 2024 pour répondre aux attentes des usagers. Ces améliorations ont inclus une meilleure synchronisation des correspondances avec d'autres lignes, des interventions pour optimiser la fréquence, ainsi qu'une communication renforcée sur les services proposés. Le **T12** est devenu une véritable colonne vertébrale pour les déplacements à l'échelle

de l'Agglomération.

Le **TZen 2** a franchi une étape importante à Savigny-le-Temple avec la création d'une nouvelle station par le Département de Seine-et-Marne place du 19 mars 1962, requalifiée et végétalisée. En parallèle, les travaux d'infrastructures du **TZen 4**, menés conjointement avec IDF Mobilités, ont été finalisés pour préparer son arrivée, avec le développement des voies en site propre, la construction de stations, la préparation du terminus à Corbeil-Essonnes...

RER D : de nouvelles dessertes

C'est une victoire pour les usagers et les associations qui les représentent, mais également pour les communes de l'Agglomération mobilisées de longue date pour mener ce combat (Corbeil-Essonnes, Ettilles, Ris-Orangis et Soisy-sur-Seine). Depuis fin 2024, les usagers bénéficient de nouveau de dessertes du RER D permettant de relier la gare de Corbeil-Essonnes à celle de Paris Gare de Lyon en une trentaine de minutes, à plusieurs horaires, chaque jour. Directs de Juvisy à Paris (15 minutes), ces trains desservent les gares du Val de Seine. La commune et Grand Paris Sud travaillent pour obtenir une augmentation de cette offre fin 2026.

Parole à...

OLIVIER CHAPLET
Vice-président en charge des mobilités



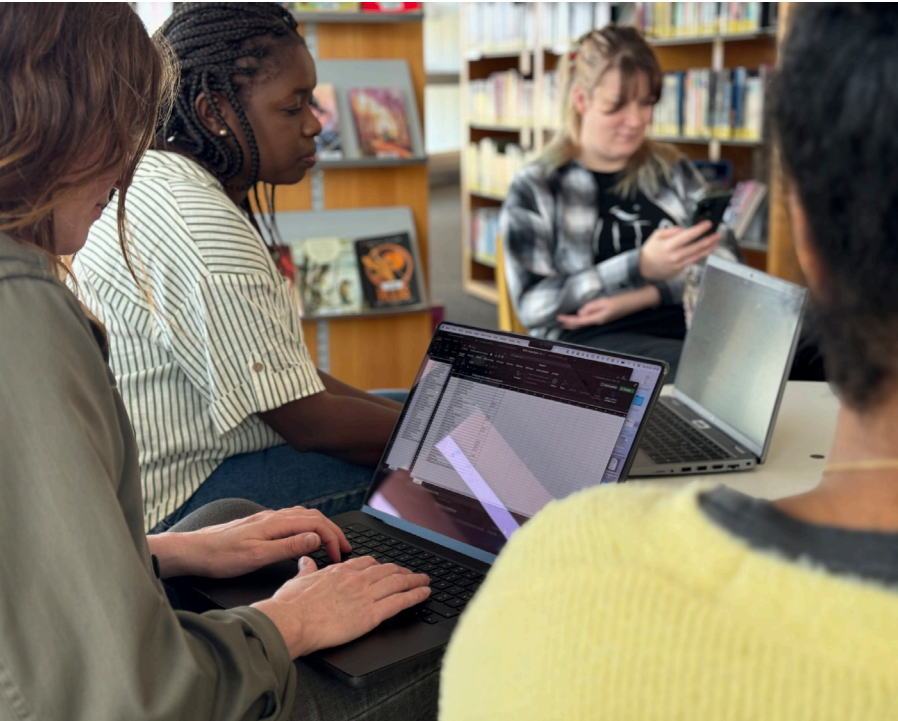
Les mobilités sont au cœur de la transformation de notre territoire. Chaque nouveau kilomètre de piste cyclable, chaque gare modernisée et chaque projet de transport public nous rapproche d'un modèle plus durable et plus inclusif. Nous construisons aujourd'hui un réseau cohérent qui répond aux besoins des habitants tout en respectant les enjeux environnementaux.

POUR EN SAVOIR +



Le numérique au service de l'innovation et de la sobriété

En 2024, Grand Paris Sud a renforcé son positionnement en tant que territoire connecté et innovant. Entre la gestion intelligente des données publiques, l'extension du WiFi, le déploiement de la fibre optique et un engagement en faveur du numérique responsable, l'Agglomération a poursuivi son ambition de rendre le numérique accessible à tous tout en intégrant les enjeux de durabilité.



Le WiFi pour tous, partout

Grand Paris Sud a poursuivi le **déploiement du WiFi public** dans quelque 150 équipements culturels, sportifs et économiques ainsi que dans plusieurs espaces publics. Ce dispositif couvre désormais 100 % des médiathèques, conservatoires et piscines communautaires. Les communes peuvent également bénéficier d'une offre clé en main pour équiper leurs propres infrastructures, avec une maintenance assurée par l'Agglomération.

Ce réseau garantit une connexion fluide et sécurisée tout en étant économe en énergie : le WiFi consomme jusqu'à 15 fois moins que la 3G.

Un numérique responsable

L'Agglomération a lancé l'élaboration de sa feuille de route « France Numérique Ensemble », visant, via la réalisation de diagnostics, à définir les priorités et engagements à adopter pour une plus grande inclusion numérique de ses habitants.

Grand Paris Sud a également mené, en partenariat avec Orange, des actions de sensibilisation sur l'éco-conception numérique et le réemploi des équipements. Une campagne de recyclage des téléphones mobiles a été organisée, réduisant les déchets électroniques et promouvant l'économie circulaire.

Un territoire fibré

En 2024, le déploiement de la fibre optique a franchi une étape majeure, atteignant plus de **95 % du territoire**. Grand Paris Sud a coordonné les travaux dans sept communes peu desservies par les opérateurs privés et assuré une médiation pour accompagner les habitants et les entreprises dans leurs démarches.

L'Agglomération prépare également les citoyens à la fin programmée du réseau cuivre en 2026, une transition qui permettra de réduire la consommation énergétique et de moderniser les infrastructures numériques.

Parole à...

DOMINIQUE VEROTS

Conseiller communautaire délégué en charge des infrastructures et de l'innovation numériques et de l'agriculture



Nous croyons en un numérique inclusif et responsable, au service des citoyens et de l'attractivité de notre territoire. Grand Paris Sud doit être un modèle de sobriété numérique tout en restant à la pointe de l'innovation.

POUR EN SAVOIR +



Grand Paris Sud, un territoire connecté au monde

En 2024, Grand Paris Sud a confirmé son ambition de jouer un rôle actif sur la scène internationale, grâce à des projets innovants, des partenariats européens et des événements locaux

À l'écoute du monde

Grand Paris Sud multiplie les partenariats et les coopérations pour promouvoir ses atouts et apprendre des **bonnes pratiques** à travers le monde. En 2024, l'Agglomération a poursuivi son engagement dans plusieurs réseaux européens, notamment EUROCIITIES,

tout en participant à des projets cofinancés par l'Union européenne. Ces collaborations permettent de relever des défis partagés, qu'il s'agisse de mobilité, d'urbanisme ou d'inclusion sociale.

L'Agglo Food Tour : un succès renouvelé

Grand Paris Sud a mis en valeur sa diversité culinaire et culturelle à travers l'Agglo Food Tour, un événement fédérateur qui invite les habitants à découvrir la **richesse des produits locaux et des saveurs du monde**.

Les escales, organisées dans plusieurs communes du territoire, ont attiré un public nombreux et renforcé le lien entre les producteurs locaux, les artisans et les habitants.



Urbanisme transitoire et excellence européenne

Dans le cadre du projet **Living Spaces**, cofinancé par le programme Europe Créative, Grand Paris Sud a été reconnue pour ses initiatives en matière d'urbanisme transitoire. En juin 2024, l'Agglomération a accueilli vingt architectes et urbanistes européens lors d'une visite centrée

sur le renouvellement du centre urbain d'Évry-Courcouronnes. Ces experts ont pu découvrir des exemples concrets d'urbanisme tactique, notamment la transformation des espaces publics, et participer à un atelier collaboratif au Théâtre-Sénart sur l'animation de son parvis.

30
bonnes pratiques européennes mises en avant

Sport et citoyenneté : le projet PLACE

Grand Paris Sud a également brillé dans le domaine du sport grâce au projet européen **Physical Literacy and Active Citizenship Educators (PLACE)**. Ce programme, cofinancé par Erasmus+ Sport, a permis à cinq éducateurs sportifs du territoire de participer à deux déplacements aux Pays-Bas, dans la municipalité de Nissewaard.

Ils y ont découvert la méthode innovante « High Five », favorisant une approche participative des activités sportives.

Ces échanges ont inspiré de nouvelles initiatives à Grand Paris Sud, avec des projets-pilotes visant à répondre aux attentes des habitants tout en renforçant les liens entre les acteurs locaux.

5
éducateurs impliqués

EN SAVOIR +





Aggio

complète

P. 30 •
Construire un territoire plus solidaire

P. 32 •
Mobilité et insertion socioprofessionnelle :
des projets qui roulent

P. 34 •
Grand Paris Sud : un territoire en pleine
dynamique économique

P. 36 •
Sport et culture : vibrer, partager, innover

P. 37 •
Les Jeux Olympiques et Paralympiques :
un moment historique pour Grand Paris Sud

P. 38 •
Un élan sportif inclusif et fédérateur

P. 39 •
Une année culturelle sous le signe de la
création et de la diversité

P. 40 •
L'avenir s'écrit à Grand Paris Sud



Construire un territoire plus solidaire

En 2024, Grand Paris Sud a réaffirmé son rôle de territoire engagé pour l'inclusion et la cohésion sociale. À travers des politiques publiques audacieuses et des initiatives innovantes, l'Agglomération a renforcé son action en faveur des quartiers prioritaires, de la prévention, de la santé et de la mobilité. Retour sur une année de réalisations marquantes et de nouveaux projets.

Un nouveau cycle pour les contrats de ville

Le nouveau contrat de ville 2024-2030, voté en novembre, ouvre **une ère d'ambitions renouvelées pour les quartiers prioritaires**. Élaborés en partenariat avec les communes, les associations et l'État, ces contrats fixent des priorités stratégiques autour de quatre axes majeurs :

- l'éducation et la réussite scolaire ;
 - l'emploi et la formation professionnelle ;
 - la santé et les solidarités ;
 - l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.
- Des groupes de travail ont travaillé

sur chacun de ces sujets courant 2024, afin de fixer les engagements de chaque signataire et de dessiner des premières modalités de mise en œuvre des objectifs des contrats.

La transition juste et inclusive était au cœur de la démarche et est venue alimenter les différents axes.



Parole à...

MARIE-LINE PICHERY

Vice-présidente en charge de l'inclusion républicaine, de l'éducation et de la politique de la ville



Ce contrat de ville traduit notre volonté d'investir dans l'humain, de construire des quartiers dynamiques et inclusifs et de garantir à chaque habitant un accès équitable aux opportunités offertes par notre territoire.

Un Livre Blanc de l'intégration pour dessiner l'avenir

Publié en 2024, le **Livre Blanc de l'intégration** est le fruit d'un travail collaboratif débuté en 2023. Ce document stratégique présente des propositions pour accompagner les publics éloignés l'accueil et l'intégration des population. Parmi les recommandations phares figurent :

- la création de parcours intégrés combinant apprentissage de la langue française, formation professionnelle et accompagnement socio-culturel ;
- le renforcement des partenariats avec les entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des publics issus de l'immigration ;
- l'intensification des dispositifs d'accueil et d'information pour

faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Ce Livre Blanc a été largement diffusé auprès des partenaires institutionnels et économiques pour favoriser son appropriation et sa mise en œuvre dès 2025. Présenté fin novembre au Musée national de l'histoire de l'immigration, il a vocation à faire école partout en France.

Préalablement à l'élaboration de ce document, Grand Paris Sud a initié et mis en œuvre son contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI). À l'initiative de politiques publiques fortes, concrètes et centrées sur l'humain pour améliorer l'accueil des personnes en situation de migration, Grand

Prévention des rixes : anticiper et agir ensemble

Face aux défis sécuritaires, Grand Paris Sud a poursuivi ses efforts pour prévenir les rixes et améliorer la tranquillité publique.

Le 5 décembre, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de Sénart, présidé par Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville s'est réuni en assemblée plénière pour faire le point sur les initiatives locales visant à garantir la tranquillité publique des habitants. L'occasion de revenir sur les actions phares de ces derniers mois :

- «Les experts», une journée pour présenter les métiers de la sécurité et des secours à la population, organisée à Moissy-Cramayel début octobre ;
- les rapprochements entre la police et la jeunesse, avec l'association Graine de France ;

- la prévention des rixes, grâce à une action expérimentale de sensibilisation.

Forte de cette expérience, l'Agglomération a engagé les démarches visant à créer un CISPD rassemblant les communes d'Étiolles, Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine et Tigery. Elle a donc lancé un diagnostic visant à élaborer les fiches actions et les documents réglementaires nécessaires à la mise sur pied de l'organisme, épaulée par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU), auquel l'Agglomération a récemment adhéré. Ce dispositif permettra de fédérer les acteurs de la prévention et de la sécurité pour une mise en œuvre optimale des actions sur cette partie du territoire.



Paris Sud mène des actions depuis 2016 pour faciliter leur intégration, notamment en ce qui concerne l'apprentissage du français et l'accès à l'emploi. Elle a souhaité aller plus loin en signant en février 2023 avec l'État un contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) d'une durée de trois ans. En Île-de-France, **Grand Paris Sud est la première collectivité - et la seule agglomération - à avoir signé ce contrat avec l'État**. Dans le cadre de ce contrat, plusieurs actions ont été engagées dès 2022, sans attendre sa signature officielle, avec un accent mis sur le renforcement de l'apprentissage du français, de l'inclusion numérique, de l'insertion professionnelle et de l'accès aux soins en santé mentale.

Parole à...

PATRICK RAUSCHER

Conseiller communautaire délégué en charge de la prévention et de la sécurité



La sécurité est un droit et l'insécurité, une inégalité. A Grand Paris Sud, prévenir et agir sont des priorités pour garantir la tranquillité publique de nos habitants. Notre engagement se traduit par des actions concrètes visant à renforcer le lien social et offrir à tous un cadre de vie serein. La prévention des rixes, la lutte contre les incivilités et le déploiement d'initiatives en faveur de la cohésion sociale témoignent de notre volonté de construire un territoire inclusif et sécurisé, où chacun peut s'épanouir en toute confiance.

Mobilité et insertion socioprofessionnelle : des projets qui roulent

Un projet fédérateur pour l'insertion sociale et professionnelle

Le projet « Mon agglo à vélo », initié en 2018 par Grand Paris Sud, se distingue comme un levier puissant d'insertion sociale et professionnelle grâce à la mobilité douce. En partenariat avec Pro Vélo Sud Ile-de-France, ce dispositif offre des séances d'apprentissage du vélo adaptées aux publics en insertion, notamment aux apprenants des ateliers sociolinguistiques.

En 2024, le projet a mobilisé 209 participants, renforçant l'estime de soi et favorisant des opportunités d'intégration.

Une innovation notable de l'année est l'atelier « angles morts », organisé en partenariat avec le réseau de bus TISSE, qui renforce la sécurité des cyclistes. En parallèle, les stages parent-enfant ont

permis aux familles d'expérimenter ensemble une mobilité sûre et partagée. L'année s'est clôturée par un challenge mobilité, où les participants en binômes ont traversé les villes du territoire pour découvrir les équipements publics tout en pratiquant l'autonomie et l'esprit d'équipe.



POUR EN SAVOIR +



Une aventure européenne pour la jeunesse

Le projet « Évry-Rotterdam à vélo » a permis à sept jeunes de 18 à 25 ans de relever un défi de 560 km entre l'Agglomération et les Pays-Bas. Préparés en amont par des formations en anglais, des ateliers de captation vidéo pour tenir un journal de bord et des entraînements physiques, ces jeunes ont non seulement amélioré leur condition physique mais aussi développé des compétences sociales et interculturelles.

Ce périple a été ponctué d'escalas enrichissantes, telles qu'une visite du Parlement européen à Bruxelles et des échanges citoyens avec des jeunes néerlandais à Nissewaard. Au retour, une visite à l'Assemblée nationale a complété cette aventure formatrice, mettant en lumière les bienfaits de la mobilité douce en termes d'autonomie, de responsabilité et de cohésion sociale.



POUR EN SAVOIR +



Les Maisons Sport-Santé : le sport au service de la santé pour tous

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi son engagement pour faire du sport un levier d'inclusion et de santé. A travers l'action de ses deux Maisons sport-santé de Savigny-le-Temple / Nandy et d'Évry-Courcouronnes, conjuguées à de nombreux dispositifs communaux répartis sur son territoire, l'Agglomération continue d'accompagner les habitants dans la pratique d'une activité physique adaptée, notamment pour les personnes atteintes de pathologies chroniques. Ces espaces favorisent l'accès à une pratique sportive sécurisée et encadrée, au bénéfice de la santé physique et mentale des participants. En 2024, les deux structures intercommunales ont accueilli 115 nouveaux bénéficiaires, portant à près de 500 le nombre de personnes accompagnées depuis leur création.



Un dispositif inclusif et innovant

Grâce au lancement de l'application Kunto en septembre 2024, une nouvelle dynamique a vu le jour pour répondre aux besoins des bénéficiaires des Maisons sport-santé, notamment issus des quartiers prioritaires. Ce projet, né d'une collaboration entre Grand Paris Sud et la ville de Grigny, utilise une solution numérique pour proposer des entraînements personnalisés et un suivi nutritionnel adapté. Plus de 500 bénéficiaires devraient rejoindre ce programme innovant, qui allie inclusion numérique et promotion de l'équité en santé.

Développer un réseau d'acteurs spécialisés

La formation sport-santé lancée en janvier 2024 a permis de renforcer les compétences des éducateurs sportifs locaux en matière d'activité physique adaptée. En partenariat avec l'association « Savoir Sport Santé », cette formation a accueilli 19 participants issus de différentes communes de l'Agglomération. Elle vise à structurer un réseau local d'acteurs capables d'accompagner les publics dans leur parcours sport-santé.

Des projets ambitieux pour l'avenir

Le premier appel à projet sport-santé, initié au printemps 2024, témoigne de l'ambition de Grand Paris Sud d'intensifier le maillage territorial. Doté d'un budget de 40 000 €, ce dispositif a soutenu 15 associations locales, permettant la création de nouvelles offres d'activités adaptées. Ces initiatives pourraient bénéficier à 780 habitants, consolidant ainsi le rôle des Maisons sport-santé comme pivot d'un écosystème solidaire et durable.



POUR EN SAVOIR +

Parole à...

AMALIA DURIEZ

Conseillère communautaire déléguée en charge du développement des dispositifs sport-santé



Nos Maisons sport-santé incarnent notre engagement à faire du sport un outil de résilience et d'égalité. En accompagnant chacun, quels que soient son âge ou ses besoins, nous construisons un territoire plus inclusif et plus solidaire.

Grand Paris Sud : un territoire en pleine dynamique économique

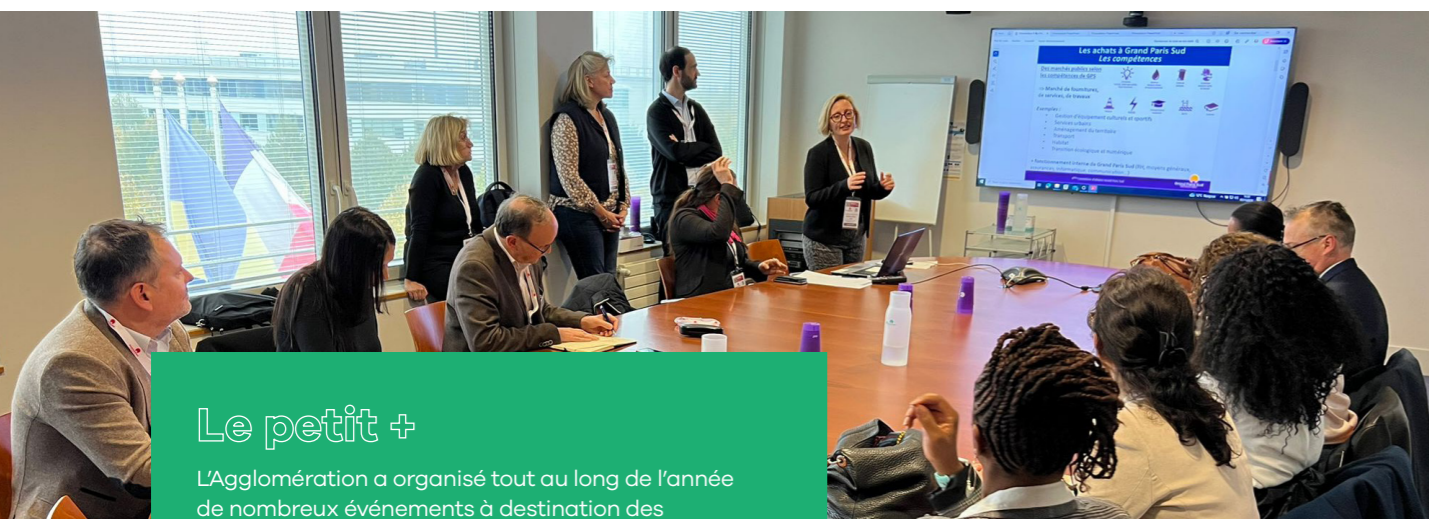
En 2024, Grand Paris Sud a renforcé sa position en tant que moteur économique régional, grâce à des initiatives stratégiques favorisant l'innovation, la durabilité et l'attractivité territoriale. De la mobilisation des acteurs économiques locaux à la requalification des espaces économiques, l'Agglomération a démontré son engagement en faveur d'un développement équilibré et résilient.

4^e Convention d'affaires : innovation écologique et sociale au cœur des échanges

Le 7 novembre 2024, la 4^e édition de la convention d'affaires de Grand Paris Sud a réuni 180 participants autour du thème de l'innovation écologique et sociale. Cet événement a mis l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone et le renforcement des partenariats

locaux. Des rendez-vous d'affaires ciblés ont permis de stimuler les interactions entre entreprises, institutions et acteurs de l'innovation. Parmi les partenaires présents, des organisations comme la Région Ile-de-France, l'ADEME ou Évry Sénart Sciences Innovation

(ESSI) ont enrichi les échanges. Cet événement s'inscrit dans la volonté de Grand Paris Sud de promouvoir une économie locale durable, tournée vers les enjeux climatiques et sociaux.



Le petit +

L'Agglomération a organisé tout au long de l'année de nombreux événements à destination des entreprises, des porteurs de projets ou des personnes à la recherche d'un emploi : « Cafés pour créer mon entreprise », petits-déjeuners d'accueil des nouvelles sociétés, jobs dating...

Un soutien fort à l'innovation : focus sur le biocluster Genopole

Situé à Évry-Courcouronnes, Genopole est le premier biocluster français, regroupant entreprises biotechnologiques, laboratoires de recherche et infrastructures mutualisées sur plus de 100 000 m². En 2024, l'Agglomération a poursuivi son accompagnement stratégique pour développer cet écosystème unique.

Trois projets structurants sont en cours :

- **CUBE** : un bâtiment évolutif de bioproduction de 10 675 m², dont le permis de construire a été validé en

septembre 2024.

- **Genolife** : 21 000 m² dédiés à la recherche et à l'innovation, avec une livraison prévue en 2026.

- **Bois Sauvage**, labellisé « Site clé en main France 2030 », un terrain de 4,6 hectares destiné à accueillir des activités de bioproduction.

Ces initiatives renforcent l'attractivité du territoire tout en répondant aux besoins croissants d'innovation dans les biotechnologies.



Des sites clés en main en 2030

Confirmée dans son statut de « Territoire d'industrie » en mai 2024, Grand Paris Sud s'est également imposé comme un acteur clé de la stratégie industrielle nationale, grâce à l'intégration de plusieurs sites dans le programme « France 2030 – Sites clés en main ». Ces espaces ont été labellisés pour leur capacité à accueillir rapidement des projets industriels d'envergure, avec des infrastructures adaptées, une forte connectivité et un environnement attractif pour les entreprises.

En plus des sites Lu, à Ris-Orangis, et Bois-Sauvage, à Évry-Courcouronnes, le site de Villaroche, à Réau, a attiré l'attention de l'Etat. D'une surface de 177 ha, il propose la plus grande réserve foncière industrielle d'Ile-de-France et a la volonté d'accueillir un grand compte sur une parcelle de 100 ha, à proximité immédiate du pôle aéronautique déjà existant, constitué autour du groupe emblématique SAFRAN.



Requalification et renaturation des parcs d'activités économiques

Avec 3 226 hectares de foncier répartis sur 59 Parcs d'Activités Economiques (PAE), Grand Paris Sud s'adapte aux exigences du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). En 2024, quatre PAE ont été ciblés pour des opérations de requalification et de renaturation :

- PA La Marinière (Bondoufle) ;
- PA Saint-Guénault (Évry-Courcouronnes) ;

- ZI Savigny-Cesson ;
- PA Terres-Saint-Lazare (Ris-Orangis).

Ces projets incluent la densification foncière et immobilière ainsi que la restauration écologique des espaces. Une étude urbaine sur la ZI Savigny-Cesson est également en cours pour accompagner les acteurs privés dans cette transition.

Un rayonnement économique affirmé

Grand Paris Sud a renforcé son rayonnement économique à travers une stratégie événementielle ambitieuse. L'Agglomération a participé à plusieurs salons professionnels majeurs, tels que le SIMI, le MIPIM, Global Industrie ou Techinnov, où elle s'est rendue

accompagnée de plusieurs start-ups du territoire. Ces opérations ont été l'occasion de valoriser les atouts économiques, les projets structurants, ainsi que l'offre immobilière et foncière de l'Agglo auprès des décideurs et investisseurs.

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 07/03/2025



ID : 091-219106598-20250307-DEL202506-DE



ALAIN AUZET

Conseiller communautaire délégué en charge de l'aéronautique



Nous avons bien conscience que nous ne pourrions pas développer toute une filière aéronautique sur 177 hectares. Nous sommes donc ouverts à d'autres types d'activités économiques : ça peut être de la santé, de l'agroalimentaire... La superficie du site est un atout indéniable : 100 hectares d'un seul tenant est quelque chose de très rare en Europe, d'autant que nous bénéficions d'une bonne desserte routière, à 800 mètres de l'A5.

LINE MAGNE

Vice-présidente en charge du développement économique



Grand Paris Sud est un territoire d'innovation et d'opportunités. En 2024, nous avons su mobiliser nos forces pour accompagner les entreprises, stimuler l'économie locale et renforcer notre attractivité. Les projets ambitieux, tels que la requalification des parcs d'activités et le développement du biocluster Genopole, illustrent notre engagement à construire une économie durable et résiliente. À Grand Paris Sud, nous faisons le pari d'une croissance responsable, en phase avec les enjeux environnementaux et les attentes de nos acteurs économiques.

Sport et culture : vibrer, partager, innover

En 2024, Grand Paris Sud a une nouvelle fois confirmé son rôle de territoire où le sport et la culture se rencontrent pour enrichir la vie de ses habitants. À travers des initiatives phares comme la Fête du Carré, les grandes manifestations sportives ou les innovations dans ses équipements culturels, l'Agglomération continue d'offrir des expériences uniques, accessibles à tous, tout en affirmant son engagement en faveur de l'inclusion et de la transition écologique.

La Fête du Carré : quand la culture rencontre le sport

Le 15 juin 2024, le parvis du Théâtre-Sénart s'est transformé en une scène vivante pour accueillir la première édition de la nouvelle version de la **Fête du Carré**. Gratuit et pensé comme un pont entre le sport et la culture, l'événement a rassemblé 8 500 visiteurs au fil de la journée, avec un pic d'affluence lors du concert de Black M, qui a attiré 4 000 spectateurs en simultané.

Cette fête, co-construite par les directions des sports et de la culture, proposait une programmation riche et diversifiée : shows de basket acrobatique, escalade, roller dance et fresques collaboratives. Les concerts du soir, avec Tip Stevens, Pierre de Maere et Black M, ont clôturé la journée en beauté. La démarche écologique de l'événement a marqué les esprits :

utilisation d'écocups consignées, fontaines à eau et zéro bouteille plastique sur le site.

La veille, la 13e édition de la Sénartaise, course-marche de 6 km avait rassemblé 7 000 participantes et permis de récolter 35 000€ pour la lutte contre le cancer. Les sportives solidaires avaient ensuite pu profiter d'un concert de Kill the princess.



Autre moment marquant de cette saison, la **Dictée Géante** de Rachid Santaki organisée en mai à la patinoire François Le Comte, à Évry-Courcouronnes. En présence

de 400 participants, cet événement ludique et intergénérationnel, axé sur le thème du sport-santé, a permis de sensibiliser à la lutte contre l'illettrisme. Les habitants,

après la dictée, ont pu profiter d'une séance de patinage et d'une démonstration de patinage artistique, renforçant ainsi le lien entre apprentissage et convivialité.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques : un moment historique pour Grand Paris Sud

Accueil de délégations internationales

En juillet 2024, le complexe Salvador Allende à Combs-la-Ville s'est transformé en centre de préparation olympique en accueillant l'équipe australienne de gymnastique. Pendant leur séjour, les six gymnastes féminines et leur coéquipier masculin ont profité d'installations de pointe et ouvert leurs entraînements au

public. Par ailleurs, la délégation béninoise de para-athlétisme a choisi le stade Jean Bouin pour ses sessions intensives, mettant en avant l'excellence des infrastructures sportives locales. Ces moments d'échange ont illustré l'hospitalité et le rayonnement de l'agglomération à l'échelle mondiale.



Des zones de célébration animées

Le Club 2024 a permis à 8 500 visiteurs de vivre la magie des Jeux au stade Robert Bobin, à Bondoufle, avec des retransmissions, des initiations sportives et des activités ludiques pour petits et grands. Cette zone, cofinancée par le Département de l'Essonne, la Région Ile-de-France, l'État

et Grand Paris Sud, a offert une expérience immersive autour des valeurs olympiques. Grigny, labellisée zone de célébration pour les Jeux Paralympiques, a également accueilli des animations handisports itinérantes, renforçant l'accessibilité et l'inclusion sportive.

Le relais de la flamme

Le passage de la flamme olympique en Essonne, avec une dernière étape à Évry-Courcouronnes, a rassemblé 40 000 spectateurs enthousiastes. Animations sportives et culturelles ont accompagné cet événement

symbolique. En août, la flamme paralympique a illuminé Grigny, avec des démonstrations handisports et des installations adaptées pour les personnes en situation de handicap.



Une pépinière de talents sportifs

Avec 125 athlètes inscrits sur les listes ministérielles, Grand Paris Sud a démontré sa capacité à accompagner le haut niveau. Les qualifications de cinq athlètes locaux pour les Jeux de Paris ont

marqué une avancée historique. Bien que les médailles leur aient échappé, plusieurs ont atteint les finales, témoignant du dynamisme sportif du territoire.

Parole à...

GUY GEOFFROY
 Maire de Combs-la-Ville
 Conseiller communautaire et
 membre associé du bureau
 communautaire



Accueillir l'équipe australienne de gymnastique au complexe Salvador Allende a été un moment fort, illustrant le rayonnement de nos équipements sportifs. Cet événement a permis non seulement de renforcer les liens interculturels mais aussi de démontrer la capacité de notre territoire à se positionner comme un acteur incontournable dans le paysage olympique international.

Un élan sportif inclusif et fédérateur

Les Runs de Sénart : un rendez-vous sportif incontournable

En 2024, les Runs de Sénart ont une nouvelle fois rassemblé une large communauté d'athlètes amateurs et professionnels autour d'un événement alliant compétition et convivialité, avec de nouveaux formats, notamment un 23 km nature et un 5 km ludique, en plus du 10 km et des courses pour les scolaires. Sur les parcours variés, les participants ont exploré les paysages uniques de l'Agglomération, mêlant forêts, zones urbaines et espaces agricoles. Cet événement a été marqué par des initiatives éco-responsables, comme des ravitaillements sans plastique et des zones de tri sélectif. Les associations locales ont également été mises à l'honneur, renforçant les liens entre sport et solidarité.

L'Aqua Fun Tour : une expérience estivale pour tous

Durant les mois de juillet et août, l'Aqua Fun Tour a transformé les extérieurs des piscines de Grand Paris Sud en véritables espaces ludiques et sportifs. Plus de 1 600 enfants, adolescents et familles ont participé à des activités variées, telles que le tir à l'arc, le mur d'escalade et des spectacles pour les plus jeunes. Ce projet a reçu le label « Grande Cause Nationale », témoignant de son impact positif sur l'inclusion et l'éducation par le sport.



Une priorité : la lutte contre les noyades

En 2024, Grand Paris Sud a renforcé son engagement en faveur de la prévention des noyades, un enjeu de santé publique majeur. À travers l'initiative « Savoir nager pour tous », les piscines de l'agglomération ont accueilli près de 1 200 enfants pour des cours gratuits d'apprentissage de la natation. Ces sessions, ouvertes aux élèves des écoles

primaires et des centres de loisirs, ont permis de sensibiliser les jeunes aux bases de la sécurité aquatique. En parallèle, des stages spécifiques de perfectionnement ont été proposés pendant les vacances scolaires, avec un objectif clair : réduire les inégalités face à l'accès à cette compétence vitale et garantir à chacun une pratique aquatique en toute sécurité.

Un engagement au service de causes : le Téléthon

En décembre, les équipements sportifs de l'agglomération se sont mobilisés pour le Téléthon, organisant des défis aquatiques et des animations dans les piscines locales. Les 15 heures de natation à Grigny ont permis de collecter 4 261 euros au profit de l'AFM-Téléthon. Cette année, le Téléthon Gaming était organisé aux Arènes, à Évry-

Courcouronnes, avec 30h de live et streaming non-stop et 200 gamers et streamers engagés. L'événement a fait l'objet d'une émission spéciale animée par Samuel Etienne et diffusée sur France 2.

Cet événement festif et solidaire a réuni des nageurs de tous âges et renforcé l'image d'une communauté engagée.

Parole à...

YANN PETEL

Vice-président en charge des sports et de l'événementiel sportif



Savoir bouger, être capable d'explorer et de développer nos aptitudes motrices en toute confiance sont des piliers essentiels d'une vie active et épanouie. Il revient aux parents, aux éducateurs, aux pouvoirs publics et au monde associatif de promouvoir l'accès à diverses activités physiques, tant au sein de l'école que dans la vie quotidienne. La protection de l'enfant contre l'obésité et la sédentarité doit être au cœur de nos engagements.

Le petit +

Retrouvez les actions éco-responsables mises en œuvre par les équipements sportifs de Grand Paris Sud dans le rapport développement durable 2024, p. 42.

Une année culturelle sous le signe de la création et de la diversité

De nouveaux équipements au service de la culture

En 2024, Grand Paris Sud a renforcé son maillage culturel avec l'inauguration de trois équipements majeurs. À Bondoufle, la nouvelle médiathèque Joséphine Baker et le conservatoire Charles Gounod ont ouvert leurs portes dans un espace moderne et fonctionnel. Ces deux équipements, offrent des services inédits, comme des studios d'enregistrement et des espaces dédiés à la création artistique

au conservatoire ou, pour la médiathèque, sur 750 m², une salle polyvalente, un local d'exposition et de collection, des espaces dédiés pour la presse, la littérature et le gaming... À Ris-Orangis, la nouvelle médiathèque Raymond Queneau a également été inaugurée. Conçue comme un véritable tiers-lieu, elle propose des espaces conviviaux et modulables pour tous les publics, combinant emprunts, animations

et accès numérique. A noter, également, en mars 2024, une autre inauguration : celle du Centre des Musiques Didier Lockwood, qui s'était installé quelques mois plus tôt dans ses locaux de la Ferme du Bois Briard, à Evry-Courcouronnes. Ces projets marquent la volonté de l'Agglomération de rendre la culture accessible et d'accompagner les pratiques contemporaines.

Les salles de spectacle : des lieux d'émotion et de célébration

Les salles de spectacle ont connu une année riche en émotions. Les Arènes de l'Agora ont célébré leur réouverture avec le Printemps des Arènes et, en septembre, l'accueil de la Karmine Corp, marquant une nouvelle ère pour ce lieu emblématique (lire également p. 16 et 17). À Savigny-le-Temple, L'Empreinte a fêté ses 25 ans avec une programmation éclectique qui a réuni un public fidèle autour de

concerts, spectacles et rencontres. Quant au Plan, à Ris-Orangis, il a célébré deux anniversaires marquants : ses 10 ans dans ses locaux actuels et les 40 ans de son existence. Ce lieu emblématique de la scène musicale a offert une saison d'exception, notamment avec des concerts de FFF et Naive New Beaters, affirmant son rôle de phare culturel en Île-de-France.

Des événements et des animations pour tous

Les équipements culturels de Grand Paris Sud ont vibré au rythme d'événements phares tout au long de l'année. Les Ateliers ont accueilli des expositions et résidences d'artistes, mettant en lumière les talents locaux. Les conservatoires et médiathèques ont, quant à eux, multiplié les initiatives, des concerts aux lectures publiques en passant par des ateliers pour tous les âges. En 2024, deux équipements d'Évry-Courcouronnes ont célébré leurs 10 ans : le conservatoire Albéric Magnard et la médiathèque Albert

Camus. Ces lieux ont marqué l'événement par un éco-festival mêlant musique, danse et ateliers autour de la transition écologique.

Par ailleurs, la première édition du festival **Mon Petit Paris Sud** a trouvé son public, familial et joyeux. Proposé dans plusieurs communes, il a offert une programmation mêlant théâtre, contes, spectacles interactifs et ateliers créatifs, s'adressant à tous, dès le plus jeune âge. Cette manifestation a renforcé l'attractivité culturelle de l'agglomération tout en valorisant la richesse des talents locaux.

Parole à...

RENE RETHOREÉ

Vice-président en charge du spectacle vivant et des enseignements artistiques



Grand Paris Sud place la culture au cœur de son projet de territoire, avec une ambition claire : créer des lieux vivants, accessibles et inclusifs où chaque habitant peut s'épanouir. L'inauguration des nouveaux équipements et les multiples initiatives menées cette année témoignent de notre volonté de faire de la culture un levier de cohésion et d'attractivité.

2 scènes nationales, activement soutenues par Grand Paris Sud, qui défendent et mettent en œuvre une culture de proximité accessible à tous :

- La Scène Nationale de l'Essonne, à Évry-Courcouronnes et à Ris-Orangis, avec son pass illimité pour tout voir et tout savoir ;
- Le Théâtre-Sénart, à Lieusaint, et ses offres adaptées à tous les publics.

Le petit +

Retrouvez les actions éco-responsables mises en œuvre par le Théâtre de Corbeil-Essonnes, le Silo, à Tigery, et le réseau des cinémas de Grand Paris Sud dans le rapport développement durable 2024, p. 40 et 41.

L'avenir s'écrit à Grand Paris Sud

À Grand Paris Sud, l'éducation et l'enseignement supérieur ne sont pas de simples enjeux, mais les piliers d'un avenir prometteur pour la jeunesse du territoire. Avec 40 établissements accueillant 25 000 étudiants, une offre de formation riche et diversifiée et des dispositifs innovants pour accompagner les jeunes, l'Agglomération réaffirme son rôle de terre d'excellence et d'opportunités. Retour sur une année marquée par des initiatives structurantes pour l'accès à l'éducation, le soutien aux étudiants et l'innovation pédagogique.



Le petit +

En début d'année, l'Agglomération a publié un hors-série thématique de son magazine, entièrement dédié aux étudiants et futurs étudiants de Grand Paris Sud. Ce guide pratique, largement diffusé, a permis de mettre en lumière l'offre de formations, les dispositifs d'aides financières, les logements accessibles et les initiatives en faveur de la jeunesse. Il a été conçu comme une ressource incontournable pour aider les jeunes à naviguer dans le riche écosystème éducatif du territoire.



Des salons pour éclairer l'avenir

Les salons des étudiants d'Évry-Courcouronnes et Savigny-le-Temple ont rassemblé plusieurs milliers de jeunes, venus explorer les 400 formations proposées dans l'Agglomération. Grandes écoles, universités, BTS, DUT et formations en alternance ont été présentés par les établissements locaux et leurs partenaires. Ces événements ont renforcé les liens entre étudiants, enseignants et professionnels, tout en consolidant l'attractivité du

territoire. 2 400 élèves de 3e ont également pu aller à la rencontre de 50 exposants pour trouver leur voie post brevet, en mars, à l'occasion de deux journées dédiées à leur orientation.

Grand Paris Sud était également présente lors des rentrées étudiantes de la plupart des établissements pour présenter aux élèves la richesse de l'offre du territoire.

Le guide «Étudier en grand»

Pour compléter cette mobilisation, l'Agglomération a réédité son guide annuel « Étudier en Grand ». Ce document regroupe l'ensemble des formations proposées sur le territoire, ainsi que des conseils

pratiques sur les logements étudiants, les aides financières et les dispositifs de mobilité. Le guide a été distribué gratuitement lors des salons et reste accessible en ligne.

Agir contre la précarité étudiante

En 2024, Grand Paris Sud a intensifié ses actions en faveur des étudiants en situation de précarité, faisant de leur bien-être une priorité incontournable. Avec le soutien de partenaires locaux comme l'association Évry-Sénart Sciences et Innovation ESSI et Généractions 77, l'Agglomération a mis en place un comité de pilotage dédié pour coordonner des initiatives ciblées. Ces efforts se sont traduits par

des distributions alimentaires sur les campus des rives gauche et droite du territoire, touchant six établissements d'enseignement supérieur.

Les résultats de ces distributions témoignent de l'ampleur de l'engagement : plus de 8,2 tonnes de denrées, dont 1,5 tonne de fruits et légumes frais, ont été livrées à 521 étudiants en deux sessions

majeures, en avril et en mai. Chaque bénéficiaire a reçu un panier moyen de 15 kg, répondant aux besoins essentiels tout en soulignant l'importance d'une alimentation équilibrée pour favoriser la réussite académique et personnelle.

Des réflexions sont en cours pour pérenniser ces efforts, notamment par la création d'épicerie solidaires directement sur les campus.

La Maison de l'emploi et de la formation : un pilier de l'accompagnement des jeunes

La Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Grand Paris Sud se positionne comme un acteur essentiel pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. En 2024, leur importance s'est renforcée grâce à une organisation repensée et une stratégie d'« aller vers » qui vise à toucher les publics les plus éloignés des dispositifs classiques. Avec un réseau de plus de 20 sites, antennes et permanences, elles ont accompagné près de 7 000 jeunes sur l'année, représentant une augmentation de 10 % des premières inscriptions.

L'un des grands axes de cette évolution a été le rapprochement

des missions locales sous une même enseigne en 2023. Ce changement a permis de mutualiser les compétences, de renforcer la visibilité et de simplifier l'accès aux services proposés sur tout le territoire. Une attention particulière a été portée à la mobilisation des publics invisibles, grâce à des équipes spécialisées qui interviennent directement dans les quartiers, les lieux publics et même les terrains de sport, à des horaires adaptés.

Les actions phares menées en 2024 illustrent cette dynamique : le « Job Truck », par exemple, a sillonné les routes pour offrir des ateliers de rédaction de CV, des

simulations d'entretien et des conseils pratiques aux jeunes en recherche d'emploi. Parallèlement, la « Place des opportunités » a proposé des rencontres régulières entre jeunes et professionnels pour encourager l'accès à des formations et à l'emploi. A noter, également, l'installation de la MDEF de Corbeil-Essonnes dans de nouveaux locaux, à proximité de la mairie, en octobre 2024. En 2023, 1 800 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ont été accompagnés par la structure.

Ces initiatives répondent aux besoins immédiats des jeunes, tout en bâtissant des solutions durables pour leur avenir.

Parole à...

ERIC BAREILLE
 Conseiller communautaire
 délégué en charge de l'insertion
 professionnelle



« L'intégration et l'insertion sociales des jeunes de notre territoire représentent l'un des enjeux majeurs de nos politiques publiques ; ainsi, nos structures, telles que la Maison de l'emploi et de la formation Grand Paris Sud, œuvrent à leur avenir professionnel, en se préoccupant également de leur bien-être, aussi bien physique que mental. C'est pourquoi l'Agglomération multiplie les actions, événements et ateliers en direction de ces publics, mais aussi les partenariats avec les acteurs clés afin que chacun trouve sa place. »

Administration

ad
ad
ad



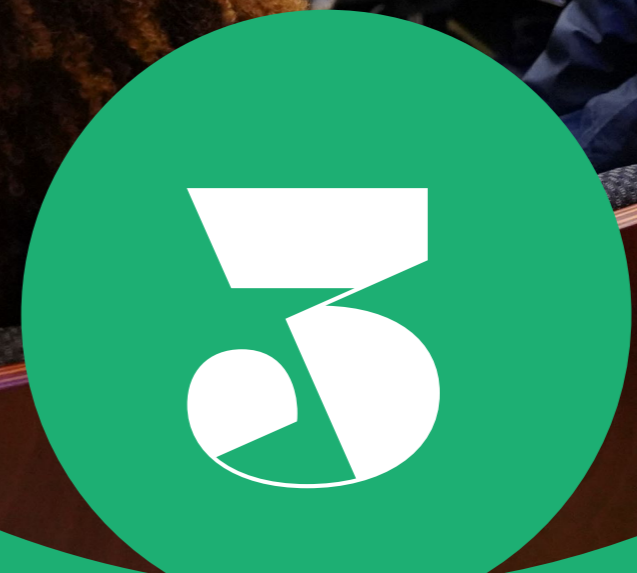
P. 44 •
Une administration agile
au service de la transition

P. 45 •
Une organisation du travail en pleine mutation

P. 46 •
L'égalité professionnelle, une valeur commune

P. 48 •
Révolution numérique et collaboration
renforcée au service d'une administration agile

P. 49 •
Le Conseil de développement :
une force vive pour le territoire



Une administration agile au service de la transition

En 2024, l'administration de Grand Paris Sud a poursuivi sa transformation pour devenir un moteur d'exemplarité et d'innovation. Du déploiement d'outils collaboratifs modernes à une politique d'achats responsables, en passant par un engagement renforcé pour l'égalité professionnelle et le bien-être des agents, l'Agglomération a mis en œuvre des initiatives concrètes pour concilier performance, durabilité et qualité de vie au travail. Retour sur une année d'actions audacieuses au service des agents et du territoire.

Mettre l'humain au cœur de l'action publique

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi ses efforts pour renforcer l'accompagnement et le bien-être de ses agents. Ces initiatives se sont traduites par des avancées significatives en matière de revalorisation salariale, d'égalité professionnelle et de conditions de travail.



Focus sur la santé mentale

Consciente des défis liés aux risques psychosociaux, l'Agglomération a renforcé son engagement en faveur de la santé mentale avec des initiatives variées : cellule d'écoute accessible 24h/24, ateliers pratiques sur la gestion du stress et formations pour les encadrants afin de mieux détecter et prévenir les situations de burn-out.



Des activités sportives pour une meilleure qualité de vie

En parallèle, le programme « Sport pour tous » a proposé des activités adaptées à tous les niveaux, offrant aux agents des moments de déconnexion et de bien-être.

L'Agglo Break pour faire la fête

La traditionnelle fête du personnel a rassemblé au mois de juin plus de 800 agents qui sont venus profiter d'une journée ensoleillée au stade Robert Bobin, à Bondoufle. Avec la proximité des échéances estivales, le thème des Jeux Olympiques et

Paralympiques s'imposaient et les participants ont pu s'initier à différentes disciplines sportives, pour un beau moment de détente et de convivialité.

Une organisation du travail en pleine mutation

Vers un équilibre entre efficacité et bien-être

L'année 2024 a marqué une avancée notable dans la gestion du temps de travail à Grand Paris Sud, avec l'expérimentation de la semaine de quatre jours. Ce dispositif, initié dès septembre 2023 au sein de la direction des ressources humaines, permet à

37 agents d'effectuer leurs 36h30 hebdomadaires sur quatre jours, bénéficiant ainsi d'une journée de repos supplémentaire. Les retours sont globalement positifs : les agents saluent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, notamment pour

organiser des activités familiales ou personnelles.

Ce modèle, encore en phase de test, pourrait être étendu à d'autres services en 2025, en fonction des retours d'expérience et des besoins organisationnels.



Des séminaires et clubs métiers pour renforcer la cohésion

En parallèle, Grand Paris Sud a continué à développer des pratiques managériales innovantes. Les séminaires organisés pour les cadres et les directions générales adjointes (DGA) sont devenus des rendez-vous incontournables, favorisant la cohésion et la réflexion stratégique.

En octobre 2024, la DGA Relations aux communes, administration et moyens de l'institution (RCAMI) a

organisé son premier séminaire à la maison des arts martiaux d'Étiolles. Entre ateliers collaboratifs, débats sur la qualité de service et moments ludiques, ces séminaires ont permis de tisser des liens et d'inspirer de nouvelles dynamiques au sein des équipes.

Les clubs métiers, autre outil de partage, ont poursuivi leur développement. Ces espaces

d'échange rassemblent des agents de l'Agglomération et des communes partenaires autour de problématiques communes, comme l'urbanisme, la transition numérique ou encore les ressources humaines. Ils contribuent à harmoniser les pratiques, à mutualiser les compétences et à co-construire des solutions adaptées aux défis du territoire.

Un engagement managérial exemplaire

Ces nouvelles approches témoignent de l'engagement de Grand Paris Sud à valoriser ses agents et à favoriser un management collaboratif et

inclusif. L'objectif est de bâtir une administration plus agile, tout en plaçant le bien-être des équipes au cœur de sa stratégie.

L'égalité professionnelle, une valeur commune

Un plan structurant pour des avancées concrètes

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi l'application de son Plan égalité femme-homme, adopté en 2023, afin de garantir un environnement de travail inclusif et équitable. Ce dispositif repose sur trois axes majeurs :

1. FAVORISER L'ACCÈS DES FEMMES AUX POSTES À RESPONSABILITÉ

L'Agglomération a intensifié ses efforts pour promouvoir l'égalité dans les fonctions d'encadrement. Des actions ciblées ont été mises en place pour identifier et accompagner les talents féminins, notamment via des programmes de mentorat et des formations spécifiques au leadership.

2. PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL INCLUSIF

Tout au long de l'année, des campagnes de sensibilisation et des formations ont été organisées pour déconstruire les stéréotypes de genre et prévenir les discriminations. En mars, une journée dédiée a rassemblé agents et élus autour de conférences et d'ateliers interactifs, permettant d'explorer les enjeux liés à l'égalité professionnelle et d'identifier des leviers d'action.

3. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Des dispositifs ont été déployés pour soutenir les agents dans leurs défis liés à la parentalité, comme l'accès à des congés parentaux flexibles et la mise en place d'un réseau d'entraide. Par ailleurs, des politiques favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, telles que des horaires adaptés et le télétravail, ont été renforcées.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 07/03/2025
ID : 091-219106598-20250307-DEL202506-DE



Des initiatives concrètes pour une égalité renforcée

Le réseau des référents égalité, déployé dans toutes les directions, a joué un rôle clé en accompagnant les agents dans leurs démarches et en assurant le suivi des actions. Ce réseau a également participé à la réalisation d'un **baromètre interne**, permettant de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les axes d'amélioration.

Dans le cadre de son plan d'action 2024-2026, Grand Paris Sud entend

faire connaître son dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelle, former la cellule d'écoute pour recueillir les témoignages et poursuivre les ateliers de formation. Cinq sessions se sont d'ailleurs tenues au printemps 2024 avec pour objectif de faire connaître les définitions légales des violences sexistes et sexuelles, de mieux comprendre leurs conséquences et de faire connaître les

responsabilités et les obligations de l'employeur, les sanctions encourues et les procédures.

Par ailleurs, l'Agglomération a introduit des clauses favorisant la mixité dans ses marchés publics, incitant les prestataires à adopter des pratiques inclusives. Des diagnostics ont également été menés pour repérer les écarts de rémunération et mettre en oeuvre des actions correctives.

Un cadre de travail adapté pour les personnes en situation de handicap

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi ses actions en faveur de l'inclusion et du développement professionnel des personnes en situation de handicap. La semaine du handicap, en novembre, a marqué un temps fort pour sensibiliser l'ensemble des agents et des élus autour d'un programme riche :

Ateliers de sensibilisation : des sessions interactives ont permis aux participants de se mettre à la place d'une personne en situation de handicap, pour mieux comprendre ses besoins et ses contraintes ;

Conférences et témoignages : experts et agents concernés ont partagé leurs expériences, offrant un éclairage précieux sur les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et d'adaptation des postes ;

Initiatives concrètes : Grand Paris Sud a profité de l'occasion pour annoncer le déploiement de nouveaux outils numériques accessibles et l'aménagement de plusieurs sites communautaires pour améliorer leur accessibilité.

Parole à...

JEAN HARTZ

Vice-président en charge des ressources humaines, de la commande publique et des relations internationales



L'administration de Grand Paris Sud a démontré en 2024 sa capacité à se réinventer, que ce soit en modernisant ses outils, en renforçant le bien-être de ses agents ou en intégrant des pratiques éco-responsables dans ses actions. Notre ambition reste claire : bâtir une administration exemplaire, agile et tournée vers l'avenir, au service de notre territoire et de ses habitants.

Révolution numérique et collaboration renforcée au service d'une administration agile

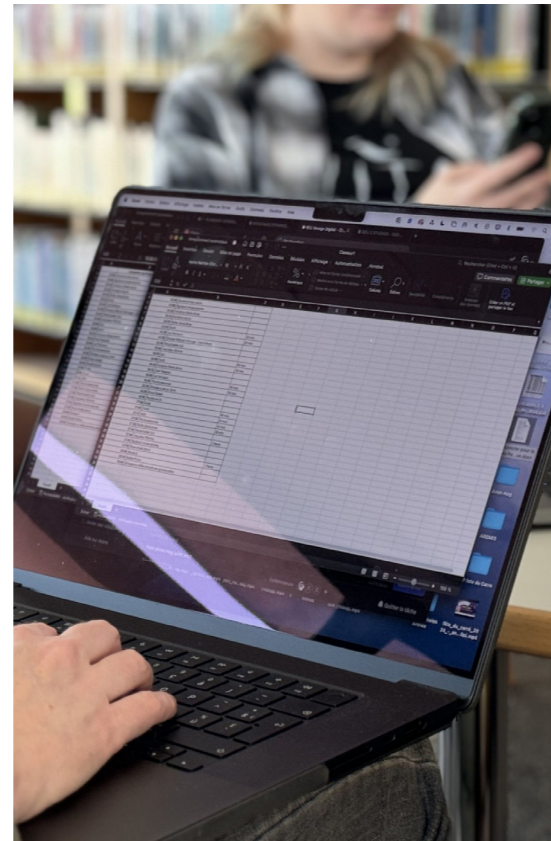
En 2024, Grand Paris Sud a franchi une étape majeure dans sa transformation numérique avec le déploiement avancé de Microsoft 365. Ce projet emblématique incarne la volonté de moderniser les pratiques professionnelles en dotant les agents d'outils numériques performants et interconnectés, indispensables pour répondre aux enjeux d'une administration agile et collaborative.

Des outils adaptés aux nouveaux besoins professionnels

La première phase de M365, finalisée fin 2023, avait introduit des outils tels que Teams pour la visioconférence et la collaboration instantanée, ainsi qu'Outlook pour une gestion optimisée des courriers électroniques. La deuxième phase, amorcée en 2024, a élargi les fonctionnalités disponibles avec l'intégration d'applications comme Planner pour la gestion des projets, To Do pour le suivi des tâches individuelles et SharePoint, dont le déploiement

se fera progressivement, pour le stockage et le partage sécurisés des données.

Cette transformation numérique a permis de répondre à plusieurs objectifs stratégiques : faciliter le travail en mode projet, limiter les déplacements des agents grâce aux réunions à distance, réduire les volumes de stockage grâce à la mutualisation des données et renforcer la sécurité des informations sensibles.



Un accompagnement personnalisé pour les agents

Le succès de cette transition repose en grande partie sur l'accompagnement proposé. En 2024, un réseau de 61 ambassadeurs M365 a été déployé pour former et assister leurs collègues. Des tutoriels, ateliers pratiques et permanences sur site ont permis à plus de 300 agents de

se familiariser avec ces nouveaux outils. L'introduction de GPSI, une plateforme dédiée à la gestion des incidents et des demandes, a également simplifié les interactions entre les agents et la direction des systèmes d'information, renforçant ainsi l'efficacité des services internes.

Un service public de l'information

La communication est un métier et, en tant qu'acteur public, l'Agglomération se doit d'apporter une information fiable, adaptée et rapide à ses habitants, en valorisant ses actions et projets tout en répondant aux attentes des différents publics. Deux hors-séries du magazine communautaire ont marqué l'année : l'un consacré aux étudiants et futurs étudiants, avec des conseils pratiques sur les formations, les logements et les aides ; l'autre dédié à l'agriculture et l'alimentation, mettant en avant les initiatives locales en faveur de la production durable et des circuits courts. Ces publications ont

bénéficié d'une diffusion spécifique ciblant les publics concernés, par exemple lors d'événements comme les salons étudiants.

Parallèlement, la newsletter interne a été repensée et diffusée chaque mardi avec une régularité accrue. Ce format repensé vise à renforcer le lien avec les agents en valorisant les initiatives internes et en facilitant l'accès aux informations essentielles. Côté externe, la création d'une newsletter dédiée à l'écologie a permis d'informer régulièrement les habitants sur les avancées et projets du territoire en matière de transition sociale et écologique.

Les réseaux sociaux ont également évolué avec le lancement de comptes Instagram thématiques, dédiés aux loisirs et au sport. Ces nouveaux canaux ont permis d'atteindre des audiences spécifiques tout en renforçant la visibilité des projets portés par l'Agglomération.

Pour en savoir plus sur l'effort porté pour mettre en œuvre une communication éco-responsable, rendez-vous dans le rapport développement durable 2024, p. 54.

Le Conseil de développement : une force vive pour le territoire

Le Conseil de développement (CoDev) de Grand Paris Sud a joué un rôle central tout au long de 2024, renforçant sa mission de consultation, de dialogue et de co-construction avec les acteurs du territoire. Cette instance participative, qui regroupe des citoyens, des représentants d'associations, d'entreprises et des experts, contribue activement à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de l'Agglomération.



Des thématiques au cœur des préoccupations territoriales

En 2024, le CoDev a concentré ses travaux sur plusieurs axes stratégiques, alignés avec les priorités de Grand Paris Sud, notamment :

- La transition écologique et énergétique, avec une réflexion approfondie sur le rôle des collectivités dans la sobriété énergétique et la lutte contre le

changement climatique. Le Conseil a produit un rapport détaillé, incluant des recommandations sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.

- L'inclusion sociale et la lutte contre les inégalités, à travers des propositions concrètes pour renforcer l'accès à l'emploi et à la formation pour les publics

éloignés du marché du travail, en collaboration avec les missions locales et les acteurs économiques.

- L'innovation urbaine, avec une attention particulière portée à la requalification des parcs d'activités et à la reconversion des friches industrielles, en lien avec les objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN).

Des contributions concrètes aux politiques publiques

En plus des réflexions thématiques, le CoDev a été sollicité pour donner son avis sur plusieurs grands projets de l'Agglomération, tels que le Schéma directeur des énergies

renouvelables, le Plan local de mobilité et les nouveaux contrats de ville. Ces consultations ont permis d'intégrer des perspectives variées et de garantir une meilleure

adéquation des politiques publiques avec les besoins des habitants.

Des rencontres ouvertes et collaboratives

Le CoDev a poursuivi son engagement en faveur de la démocratie participative en organisant des événements ouverts au public, comme les forums citoyens et les ateliers participatifs. En juin 2024, une rencontre phare a réuni près de 150 participants autour du thème de l'adaptation au changement climatique, favorisant un échange direct entre élus, techniciens, et citoyens.

Des perspectives pour 2025

Fort des résultats obtenus en 2024, le Conseil de développement entend élargir son champ d'action en 2025 en intégrant davantage de jeunes et en renforçant la participation numérique. Il prévoit également de mener des actions ciblées sur des enjeux émergents, tels que l'économie circulaire et l'agriculture urbaine.

Une institution clé pour une gouvernance partagée

Pour le président Michel Bisson, « le CoDev est bien plus qu'un organe consultatif : il est une véritable force de proposition, essentielle pour construire un territoire inclusif, innovant et résilient ».

Grâce à ses travaux et à son dynamisme, le CoDev contribue à faire de Grand Paris Sud un modèle de concertation et d'engagement citoyen, au service de l'intérêt général.



Rapport développement durable

Du bilan à l'action : une transition durable en marche

Un rapport pour comprendre, un rapport pour agir

La transition sociale et écologique imprègne l'ensemble des politiques publiques de l'Agglomération. Si le rapport d'activité 2024 permet de mesurer les réalisations concrètes et les avancées de Grand Paris Sud sur un certain nombre de thèmes, le rapport développement durable (RDD) en est le prolongement naturel. Véritable déclinaison opérationnelle de la transition sociale et écologique sur notre territoire, il approfondit une série de sujets sur la maîtrise de biens communs, l'aménagement durable du territoire, l'implication des acteurs du territoire ou l'administration éco-responsable.

Loin d'un simple état des lieux, le RDD 2024 illustre comment l'Agglomération, en lien avec ses communes, entreprises, associations et habitants, repense ses politiques publiques pour faire face aux mutations climatiques, aux inégalités et aux impératifs de sobriété. Il est le reflet d'un engagement collectif vers un territoire plus résilient, solidaire et innovant.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 07/03/2025
ID : 091-219106598-20250307-DEL202506-DE



Retrouvez dans le RDD 2024 :

📌 Préserver et partager : une gestion durable des biens communs

- Cultiver un avenir durable
- Gérer mieux, trier plus, innover toujours
- Énergie : construire un avenir durable et sobre
- L'eau, un bien commun sous gestion publique
- Biodiversité : faire du vivant une priorité territoriale

🌍 Réinventer le territoire : vers un aménagement durable et inclusif

- Urbanisme et habitat durable : transformer pour mieux vivre demain
- Stimuler l'économie locale au service de la transition écologique et sociale
- Eclairer l'avenir : modernisation et durabilité dans l'éclairage public
- Berges de Seine : un Parc Naturel Urbain en construction
- Lutter contre les nuisances sonores : vers un plan d'actions renouvelé

🤝 Construire ensemble une transition écologique et solidaire

- Une transition sociale et écologique à la portée de tous
- La Maison de l'Environnement : un laboratoire pédagogique
- Des équipements culturels et sportifs investis
- Une coopération internationale pour une transition juste et inclusive
- 23 initiatives pour 23 communes engagées

🏛️ Agir pour l'avenir : une administration en transition

- Sensibilisation et formation des agents : un levier essentiel
- Une communication en transition
- Une administration éco-responsable
- Réduction de l'impact des déplacements des agents
- Gestion et optimisation du patrimoine communautaire : un engagement durable

Parole à...

PHILIPPE RIO

Vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie



La transition écologique et sociale ne peut se résumer à un slogan : elle est un projet collectif qui se construit au quotidien. Grand Paris Sud agit avec détermination pour conjuguer urgence climatique, justice sociale et transformation économique. Ces rapports sont les témoins de notre engagement à faire du développement durable une réalité concrète, partagée et accessible à tous.



AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD
 500 place des Champs-Élysées
 BP62
 91054 Évry-Courcouronnes Cedex

grandparissud.fr

1 agglo • 23 communes

